



Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine



Vigne

N°23
18/12/2025



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de
Charente-Maritime
magdalena.girard@cmdc.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

Écophyto est une
politique publique du



Financé dans le cadre
de la stratégie Écophyto



Réproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Réproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Vigne / Edition Charentes
N°23 du 18/12/2025 »



Edition Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Bilan 2025

Réseaux d'observation

Climatologie

Phénologie

Mildiou

Oïdium

Black rot

Botrytis

Cochylis

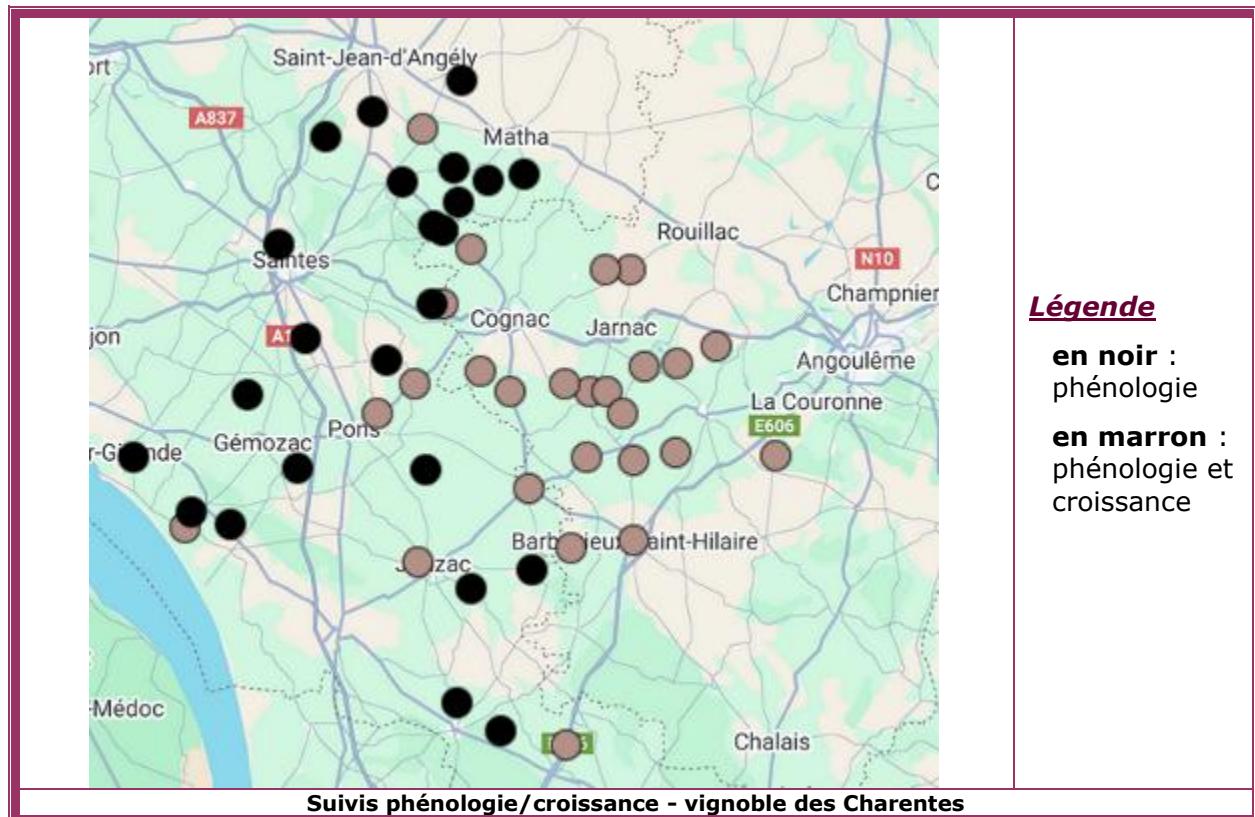
Eudémis

Cicadelles vertes

Autres ravageurs

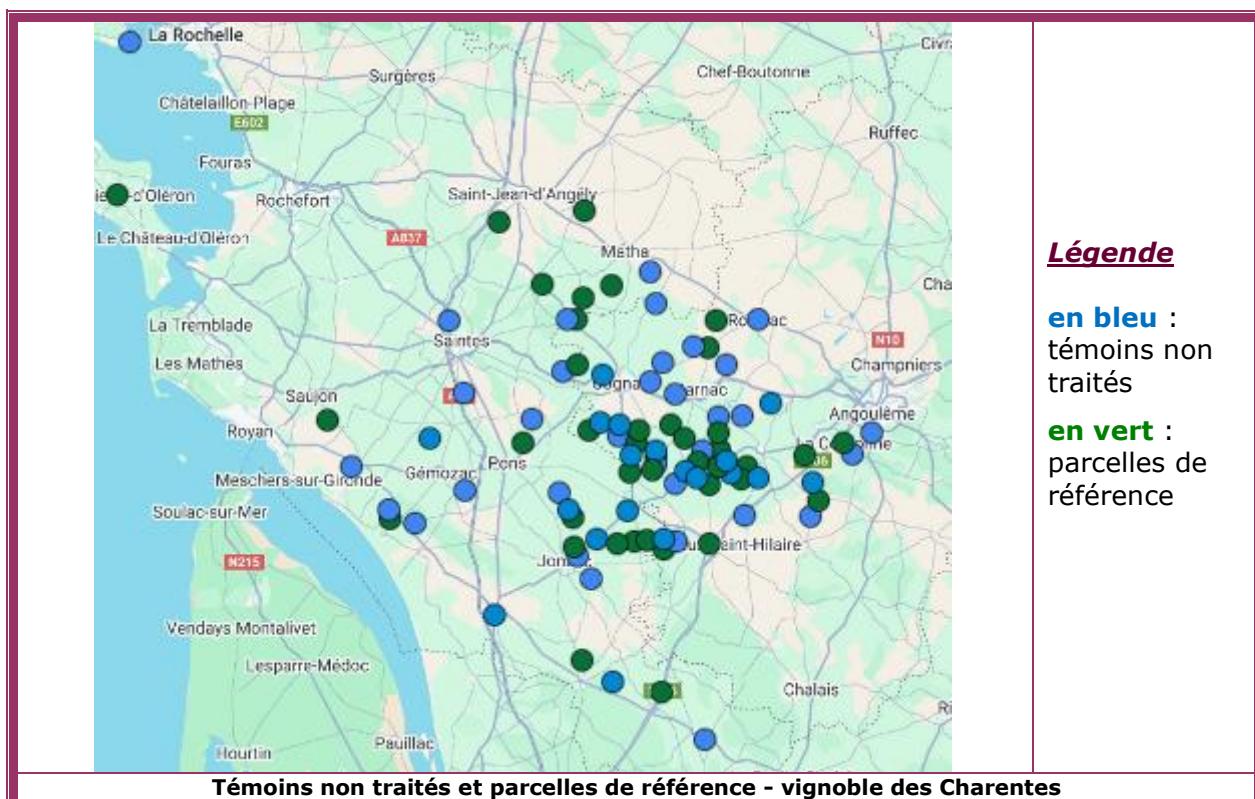
Réseaux d'observation

- Phénologie – Croissance



En 2025, l'évolution des stades phénologiques a été suivie sur 50 sites (Ugni blanc). Sur 26 de ces sites, des rameaux ont été repérés et préservés de l'écimage pour être mesurés chaque semaine. Les suivis sont effectués par 5 viticulteurs et les techniciens de 11 organismes.

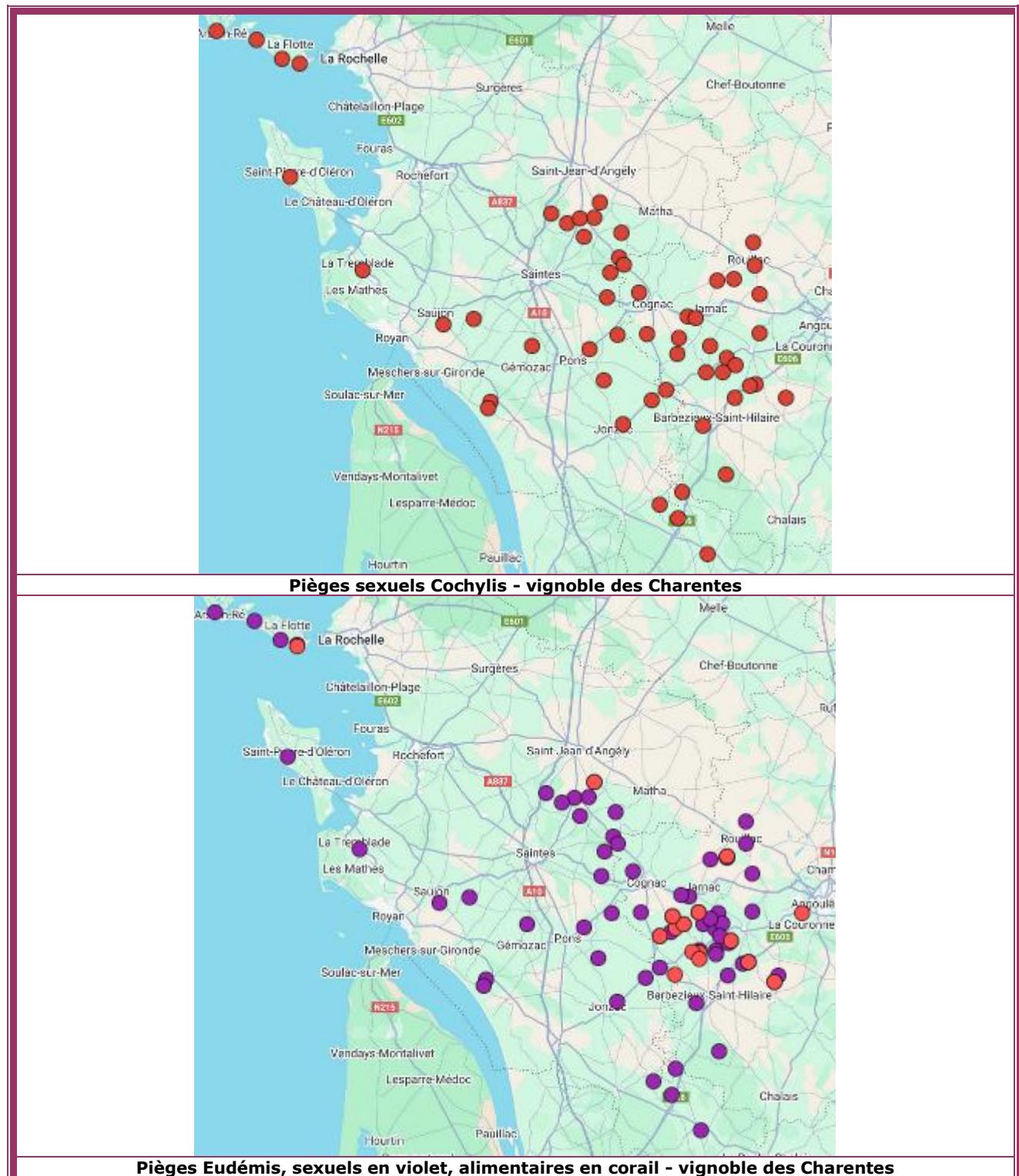
- Témoins non traités et parcelles de référence

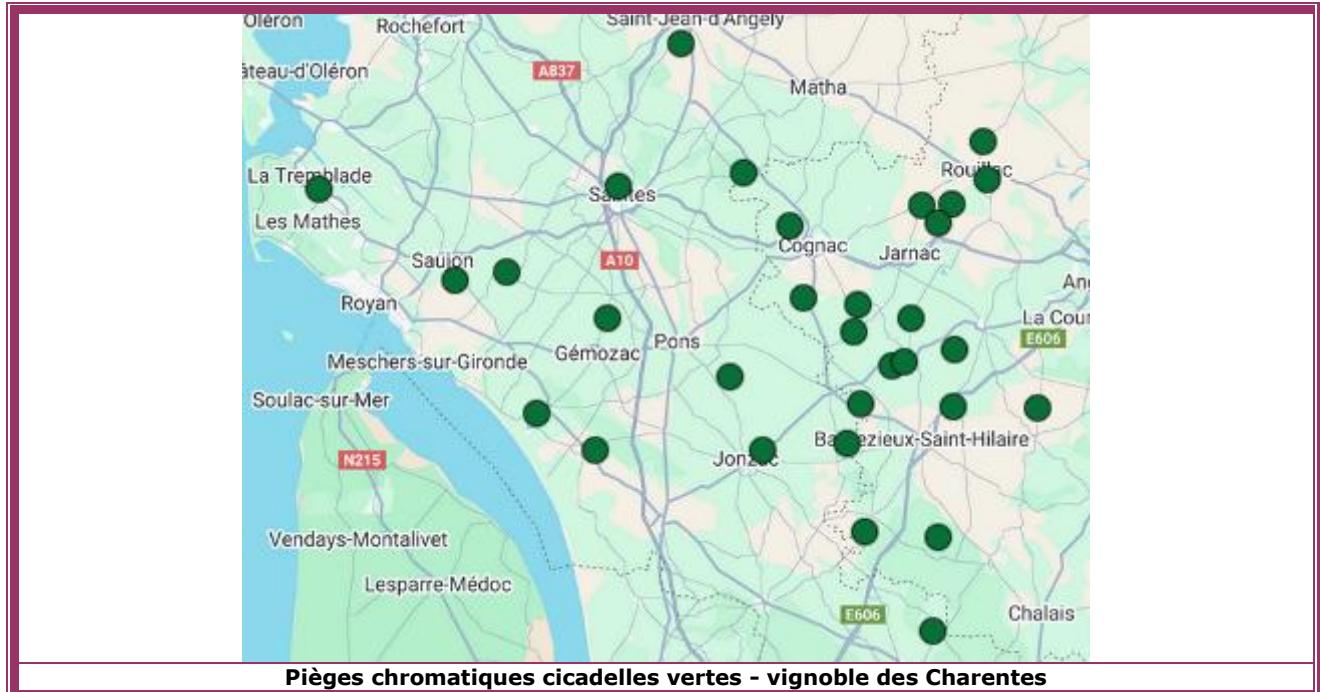


En 2025, le réseau des témoins non traités a comporté 59 parcelles. 7 témoins ont été suivis par les viticulteurs et 49 par les différents organismes (16 au total) : Chambres d'Agriculture, IFV, Station Viticole, Maisons de Cognac, coopératives et négoce. A cela s'ajoutent 39 parcelles de référence, majoritairement suivies par les organismes. *N.B. Une parcelle de référence est une parcelle traitée, avec les mêmes observations que pour les témoins non traités.*

• Ravageurs

Le suivi des ravageurs au travers des pièges sexuels a été mis en place sur 52 sites pour la Cochylis et 62 sites pour l'Eudémis. S'y ajoutent 16 pièges alimentaires pour l'Eudémis, ainsi que 31 pièges chromatiques pour la cicadelle des grillures. Les relevés sont majoritairement effectués par les viticulteurs.



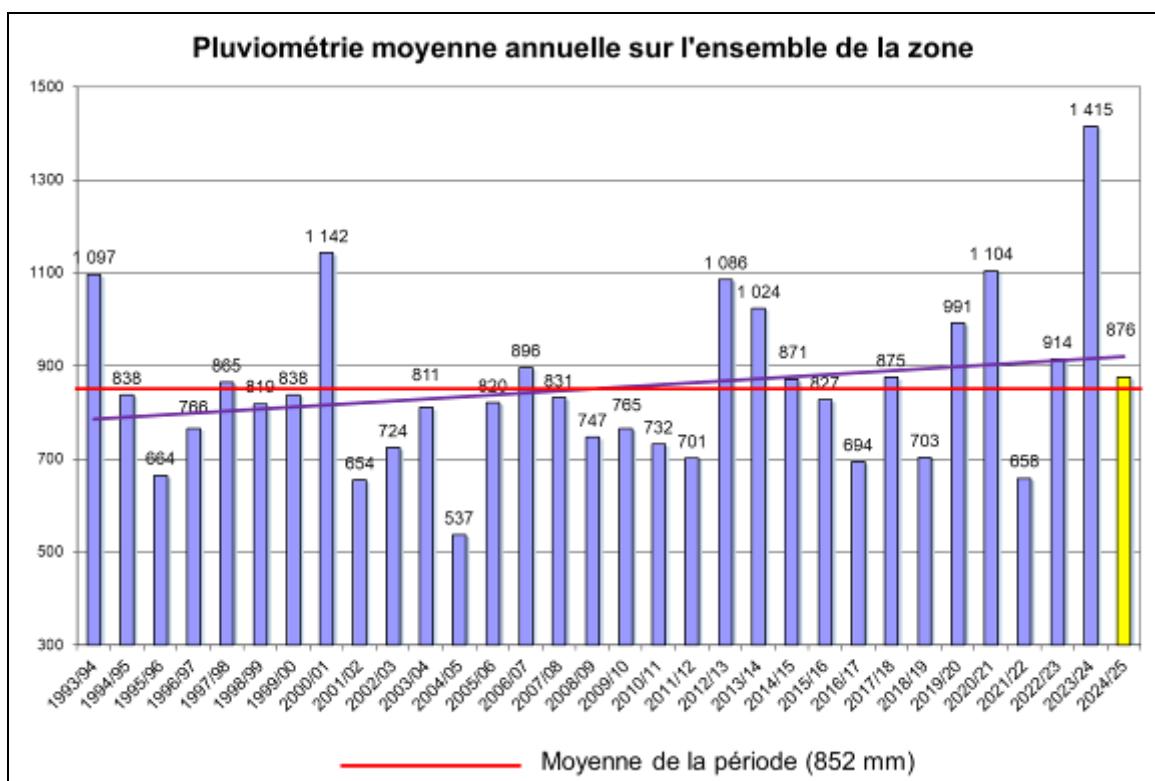


Climatologie

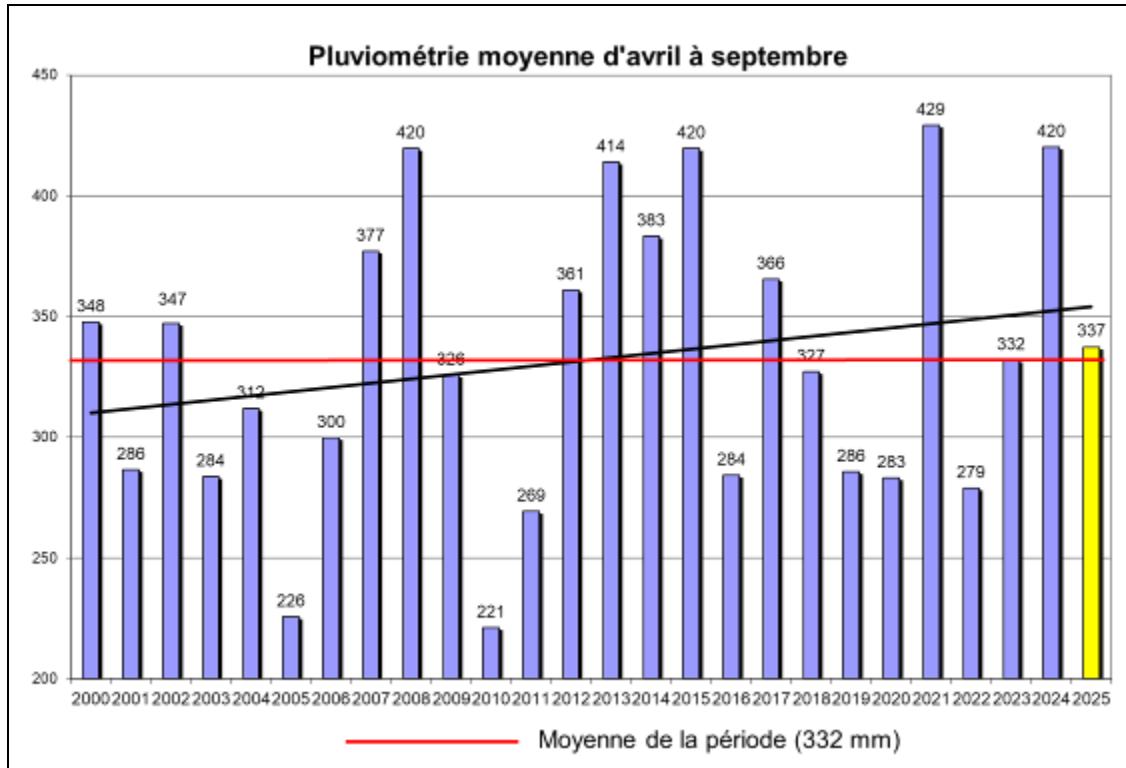
Les bilans climatiques ci-dessous sont établis à partir des données du réseau de 24 stations agro-météo de l'APSM (Association des Propriétaires de Stations Météo).

N.B. Les données climatiques annuelles sont calculées du 21 septembre de l'année n au 20 septembre de l'année n+1, ce qui correspond à la base des calculs du modèle Potentiel Système.

- **Pluviométrie**

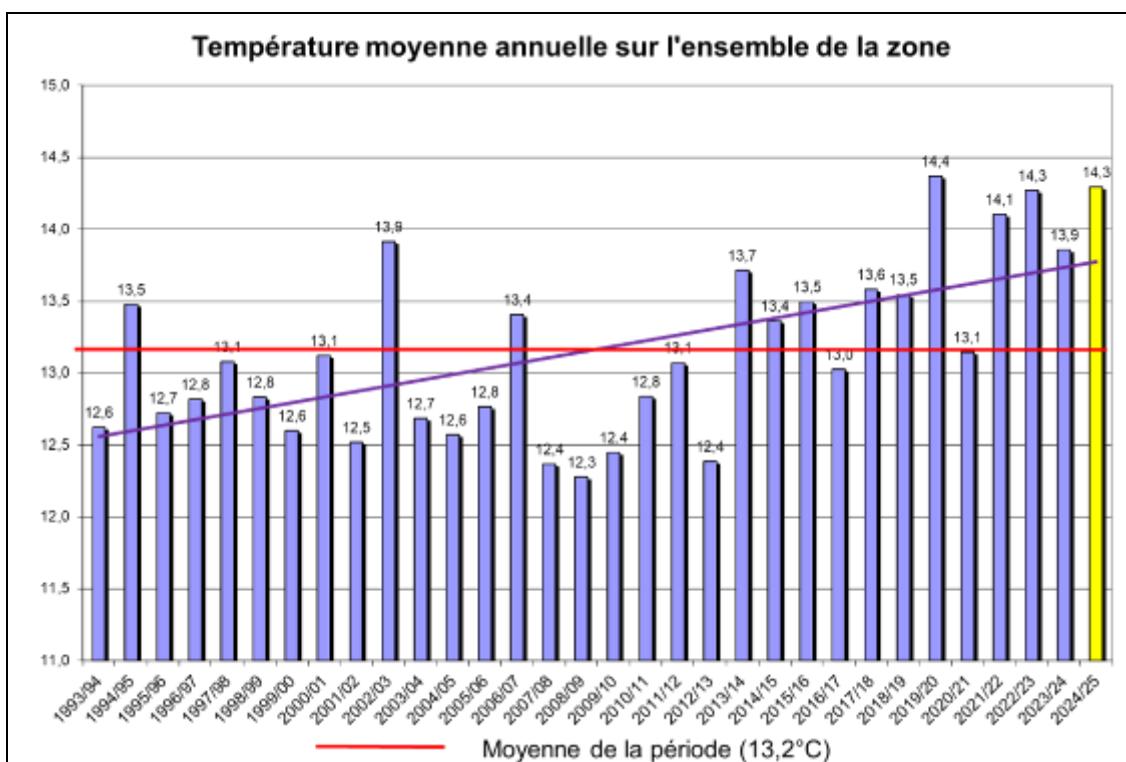


La pluviométrie de la période septembre 2024 – septembre 2025 se situe très légèrement au-dessus de la moyenne observée depuis 1994, avec 876 mm, contre 852 mm en moyenne. Cependant, la courbe de tendance, en violet, indique une légère orientation à la hausse.

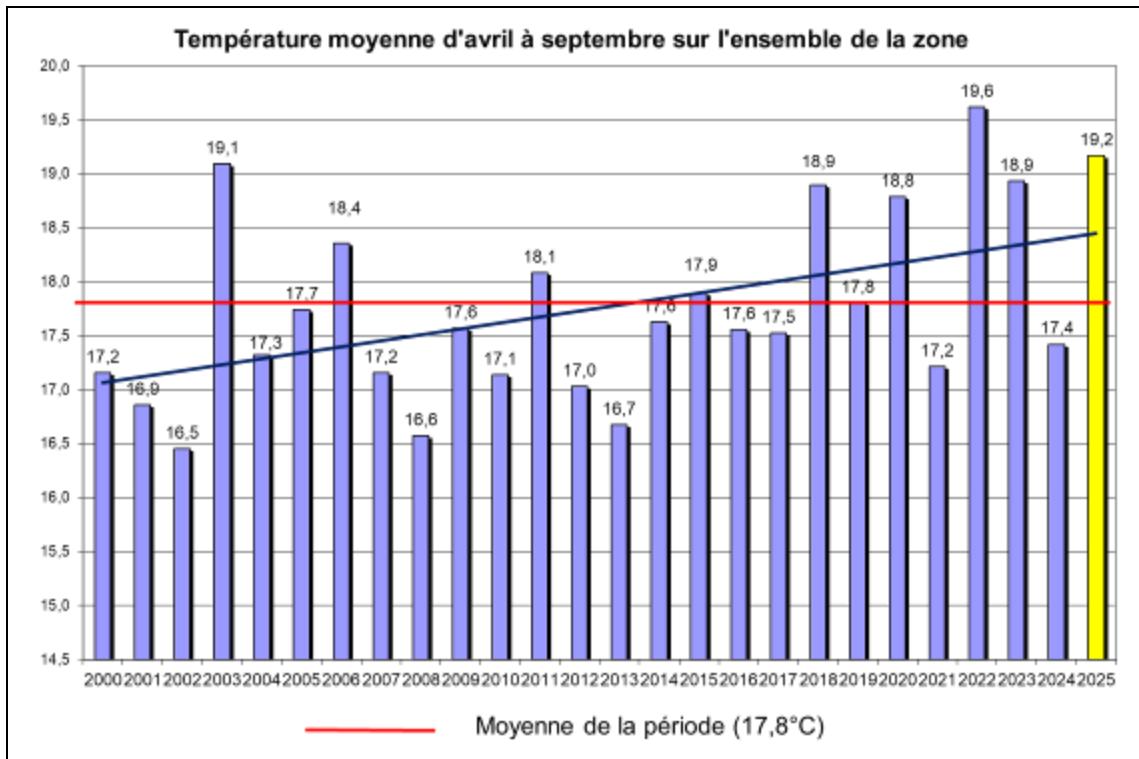


Comme pour l'année complète, avec 337 mm de pluie (contre 332 mm en moyenne), la saison végétative 2025, d'avril à septembre, se situe légèrement au-dessus de la moyenne depuis 2000 (332 mm). La courbe de tendance, en violet, indique toutefois des printemps/étés de plus en plus humides.

• Températures

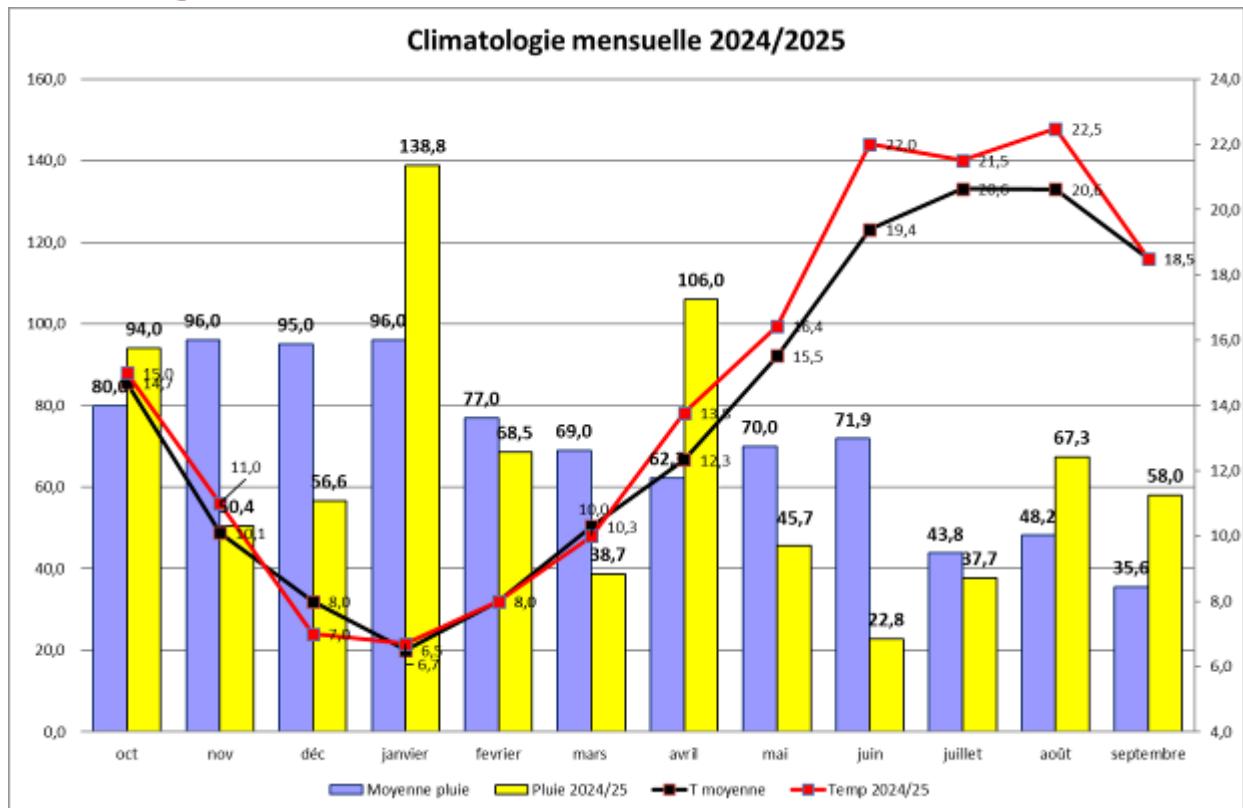


Avec 14,3°C en moyenne, l'année 2024/2025 se situe dans les trois années les plus chaudes depuis 1994, au même titre que 2020 et 2023. Elle dépasse de 1,1°C la moyenne de la période, 13,2°C. La courbe de tendance indique une nette évolution à la hausse. La moyenne depuis 2020 se situe à 14°C, alors que la moyenne 2015-2019 s'établissait à 13,4°C et la moyenne 1994-2014 à 12,9°C.



La saison végétative 2025 est la deuxième la plus chaude depuis 2000, avec 19,2°C, après 19,6°C en 2022 (17.8°C en moyenne depuis 2000). La courbe de tendance en violet indique une nette propension à la hausse.

• Climatologie mensuelle



En 2025, on observe un léger excédent de pluies en octobre, puis un net déficit en novembre et décembre. Les températures, dans les moyennes en octobre, sont très douces en novembre (1°C au-dessus de la moyenne) et très fraîches en décembre (1°C en dessous de la moyenne). Le mois de janvier est très humide, avec 43 mm de pluies de plus que la moyenne. Les températures sont équivalentes aux moyennes.

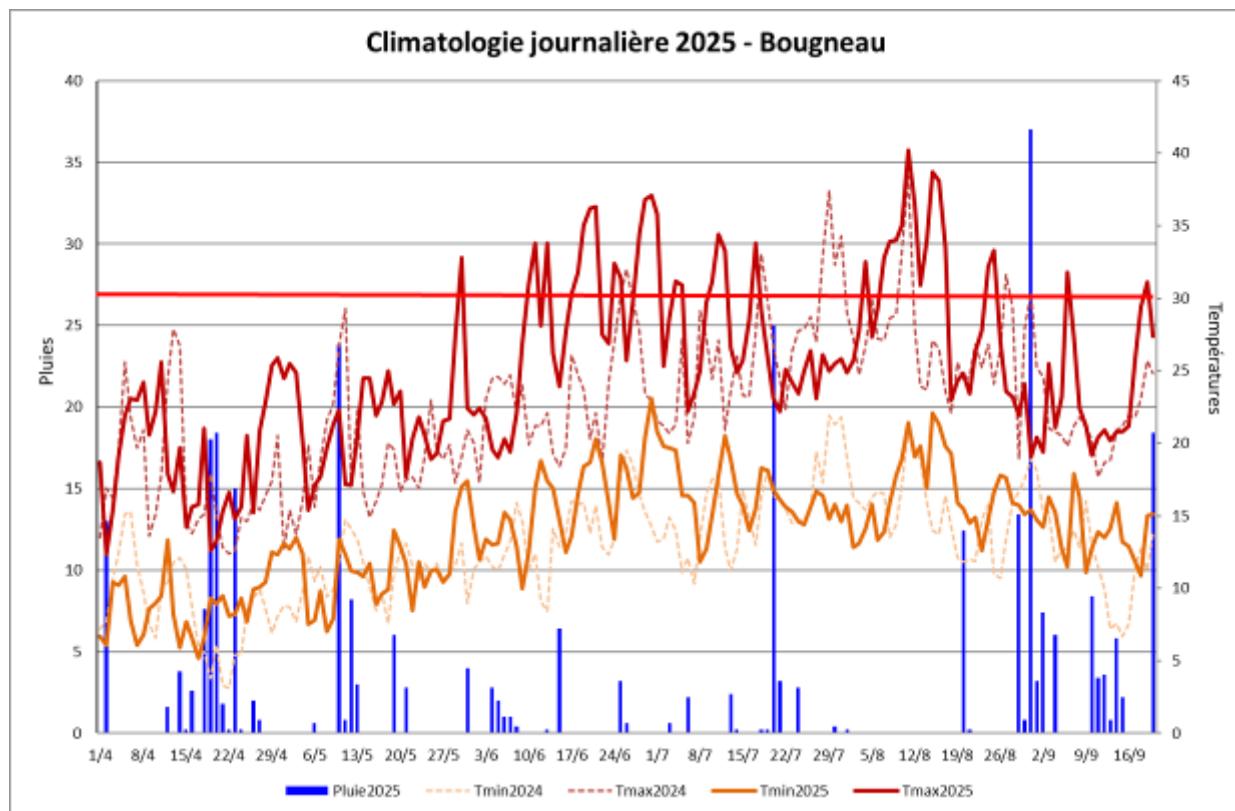
En février et mars, les précipitations redeviennent déficitaires et les températures restent dans les moyennes. Les pluies importantes refont leur apparition en avril, avec un excédent de 44 mm, accompagnées des températures très élevées (+1,5°C).

Entre mai et juillet, les précipitations sont de nouveau fortement déficitaires, avec un cumul de 106 mm sur les trois mois, au lieu de 186 mm en moyenne. Les températures restent très élevées, avec un excédent de 0,9°C en mai, 2,6°C en juin (!) et 0,9°C en juillet.

Le mois d'août reste très chaud (+1,9°C) et les pluies reviennent avec un excédent de 19 mm. L'excédent de pluviométrie est également marqué en septembre (+22 mm). Les températures redeviennent conformes aux moyennes.

En résumé, l'année 2024/25 se caractérise surtout par un mois d'avril très chaud et très arrosé, trois mois extrêmement secs et chauds, de mai à juillet et un mois d'août également très chaud.

• Climatologie journalière de la saison végétative



Le mois d'avril se caractérise par des pluies régulières du 12.04 au 27.04, des températures très douces, les minimales ne descendant jamais en-dessous de 5°C, et plus de 20°C atteints sur plusieurs jours pour les maximales. Ces conditions climatiques provoquent une forte précocité phénologique et sont favorables à la maturation des œufs d'hiver de mildiou.

Au mois de mai, on relève 5 jours de pluie sur la première quinzaine, qui ne dépassent qu'une seule fois un cumul de 10 mm (24 mm le 10 mai). Ensuite, les précipitations deviennent très rares et faibles. Les températures restent élevées et atteignent même 33°C le 30 mai.

En juin, les pluies deviennent encore plus rares, même si une série de 5 jours légèrement pluvieux est enregistrée. Elles ne dépassent pas 6 mm journaliers. Les températures sont très élevées, avec plusieurs pics à 30°C, voire plus. En début de mois, le temps est couvert, avec de fortes hygrométries et des rosées. Ces conditions sont très favorables au développement de l'oïdium.

En juillet, les pluies restent rares et faibles, hormis le 20 juillet, où elles atteignent localement 25 mm. La chaleur est toujours présente.



Grillures sur feuilles et grappes – juillet 2025

Du 1^{er} au 20 août, aucune pluie n'est relevée. L'excédent de pluviométrie enregistré en moyenne au mois d'août est dû aux précipitations importantes survenues à la fin du mois (64 mm entre le 20 et le 31 août). Les températures restent très élevées, du 4 au 18 août les maximales sont supérieures à 30°C et atteignent 40°C le 11 août. Ces conditions finissent par causer de nombreuses brûlures sur les baies les plus exposées.

En résumé, de mi-mai au 20 août, les conditions restent globalement défavorables au développement du mildiou.

Les deux premières décades de septembre voient le retour des précipitations et, entre le 6 et le 18 septembre, une nette baisse des températures, les maximales se situant à 19°C le 10 septembre.

La grêle

Plusieurs épisodes de grêle ont eu lieu localement au cours de la saison :

- Le 10 mai

Dans le nord du vignoble, sur le secteur Villemorin, Néré, Fontaine Chalendray, avec de dégâts parfois significatifs sur les jeunes rameaux.

- Le 19 mai

Toujours dans le nord du vignoble, secteur Migron, Azac, Aujac, Thors, avec également quelques dégâts significatifs.

- Le 24/25 juin

Sur les communes de Ozillac, Réaux sur Trèfle, St Brice, Angeac Champagne, Saint Palais de Négrignac, avec des éclatements de baies.

- Le 23 juillet

De nouveau sur le secteur Fontaine Chalendray, Villemorin, Bazauges, Cressé, Néré, avec des éclatements des baies.



Le 10 mai, Villemorin



Le 24 juin, Ozillac



Le 23 juillet, Fontaine Chalendray

Phénologie

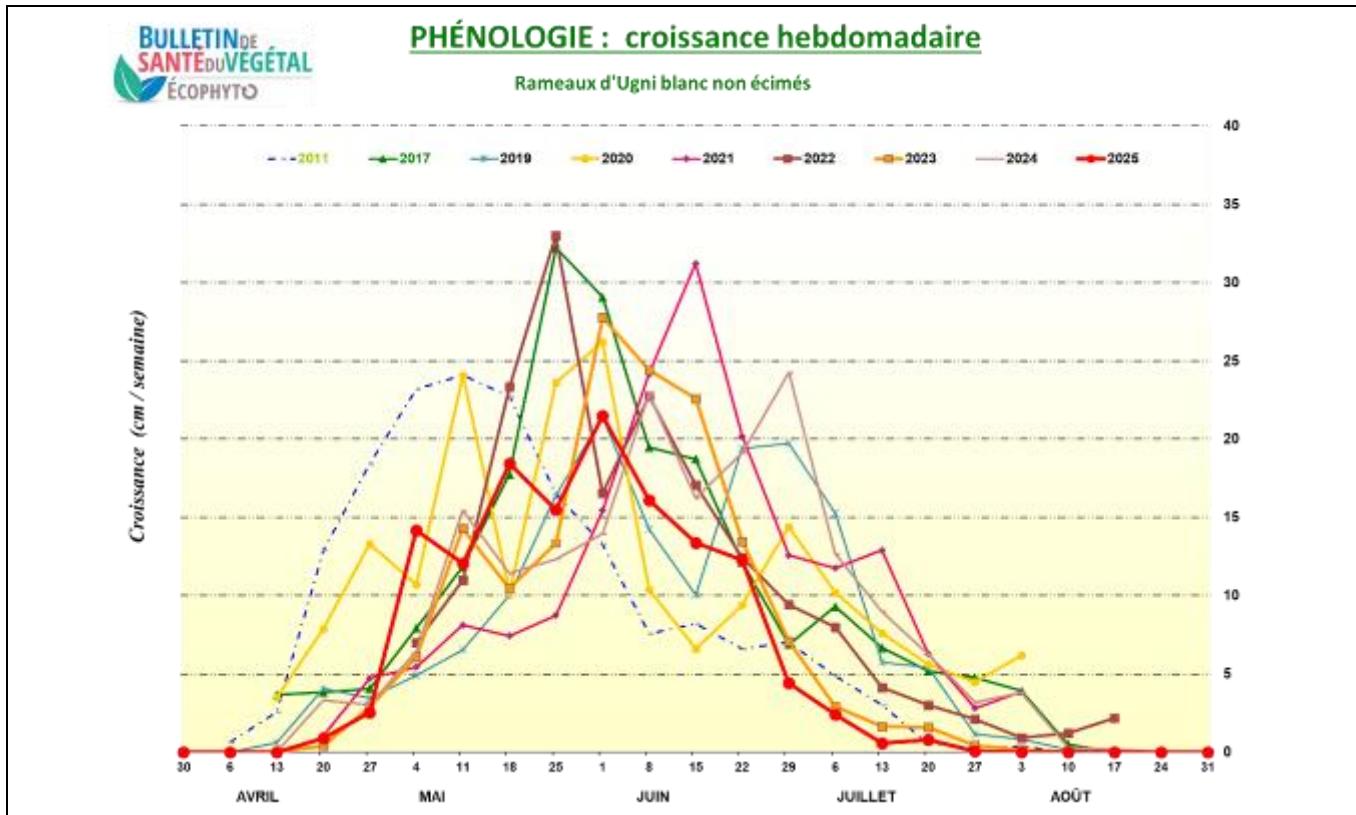
• Evolution des stades

En 2025, la date du débourrement est précoce, avec 5 jours d'avance sur la moyenne. L'avance se réduit momentanément au mois d'avril puis revient au stade boutons floraux séparés. Elle est de 4 jours à ce moment-là. Ensuite, la précocité se maintient, même si la sécheresse de juillet freine le grossissement des baies. Au moment de la fermeture de la grappe, on constate un retard théorique d'un jour. Cependant, ce stade est difficile à déterminer et cette observation est certainement faussée par l'aspect lâche des grappes cette année, dû probablement à la petite taille des baies. En effet, suite à des sommes de températures très élevées, la véraison présente 9 jours d'avance par rapport à la moyenne et les vendanges sont exceptionnellement précoce, avec un début le 8 septembre, soit 15 jours d'avance par rapport à la moyenne depuis 2000.



Stades moyens						
14 avril	27 avril	26 mai	09 juin	20 juin	22 juillet	05 août
Ecart par rapport à la moyenne 1998 - 2024 (jours)						
-5	0	-4	-6	-6	1	-9

• Croissance



Entre le 20 avril et le 4 mai, la croissance des rameaux est rapide, puis on observe une période en dents de scie, avec un pic le 1^{er} juin. Cependant, ce pic se situe à un niveau bien inférieur aux années précédentes. Ensuite, le niveau de croissance diminue rapidement, avec un arrêt précoce, le 27 juillet. C'est l'une des dynamiques de croissance les plus faibles observées depuis 2010.

La longueur maximale des rameaux reste très faible, avec 145 cm, contre 189 cm en moyenne.

Maladies

• Mildiou

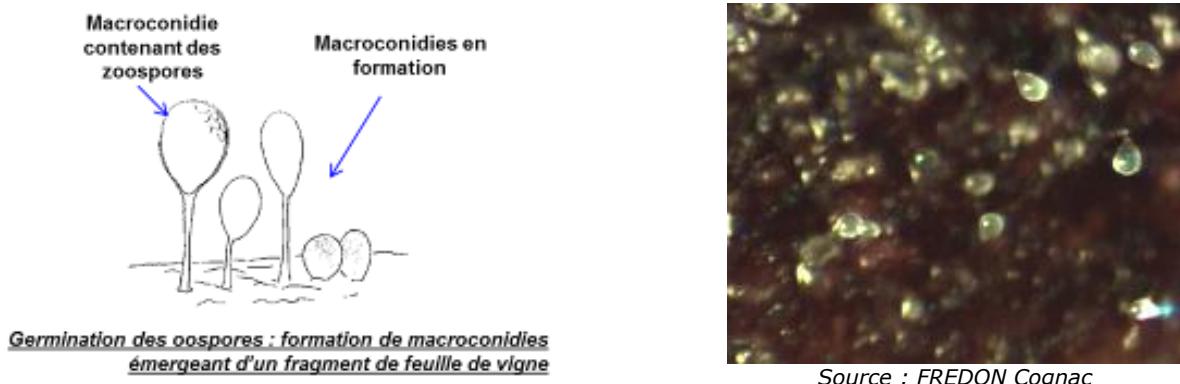
Suivi biologique des œufs d'hiver

L'objectif est de pouvoir anticiper les contaminations primaires, en déterminant la date de maturité des œufs d'hiver du mildiou et donc la période à laquelle les premières contaminations peuvent avoir lieu. Ce suivi est réalisé par la FREDON et la FDCETA, à partir de fragments de feuilles de vigne préalablement sélectionnées (porteuses d'œufs d'hiver) et mis en terre en début d'hiver sur 3 sites différents : Les Gonds

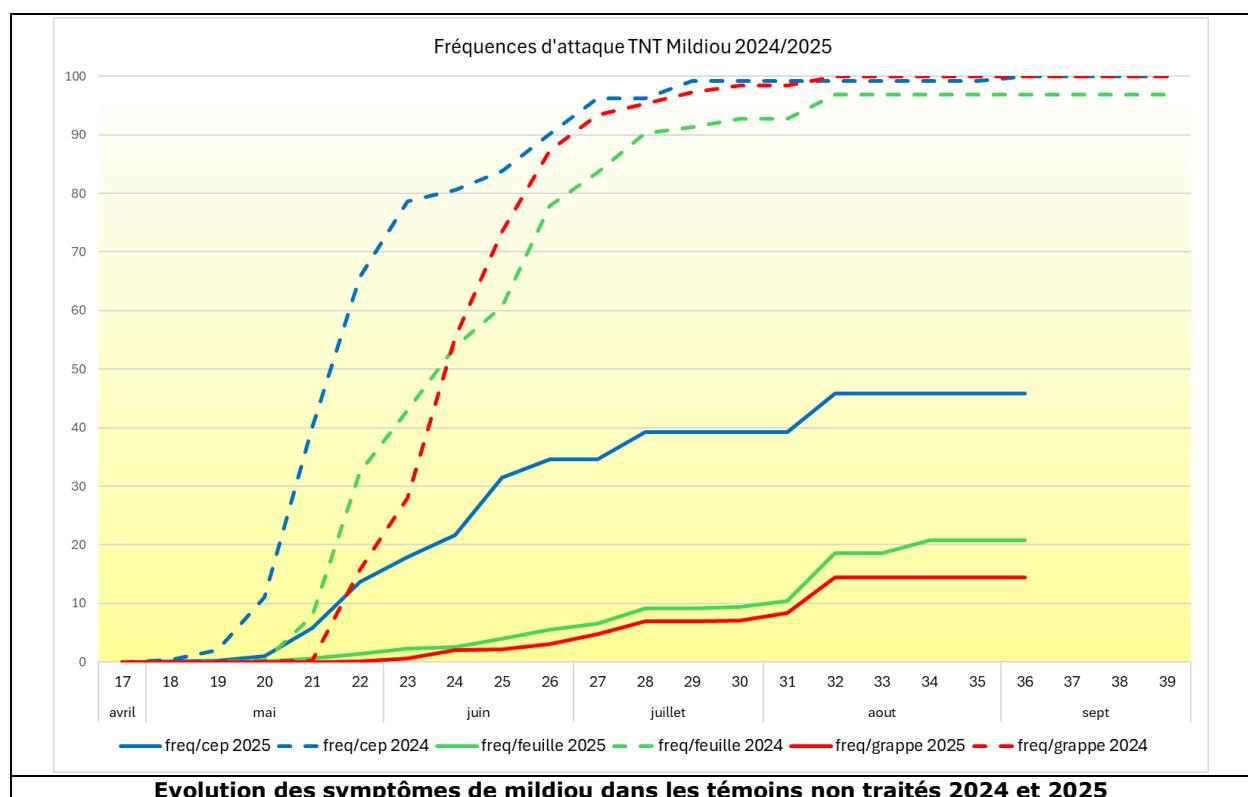
(17), Cognac (16) et Barbezieux (16). Ils subissent alors les conditions climatiques propres à chaque secteur. Au début du printemps, chaque semaine, des fragments sont récupérés et mis en conditions optimales (étuve à 21°C). Ces fragments sont observés tous les jours afin de suivre l'évolution de la germination des œufs d'hiver de chaque lot.

En 2025, le 1er avril, les tout premiers œufs atteignent leur maturité selon les suivis au laboratoire (deux échantillons mûrs). Selon le modèle, cette maturité des œufs responsables des contaminations pré-épidémiques n'est atteinte qu'à partir du 10 avril.

Le modèle Potentiel Système indique ensuite la maturité des œufs responsables des contaminations épidémiques entre le 23 et le 30 avril, selon la localisation.



Observations



Les toutes premières taches de mildiou sont observées au vignoble le **6 mai**, sur Ugni blanc, à Brizambourg (parcelle de référence) et Juillac le Coq (TNT). Ces taches sont probablement issues des contaminations survenues les 26 et 27 avril. La semaine suivante, quelques nouvelles taches sont relevées à Chenac St Seurin, Mortagne s/Gironde, Javrezac, Brie sous Archiac et Givrezac.

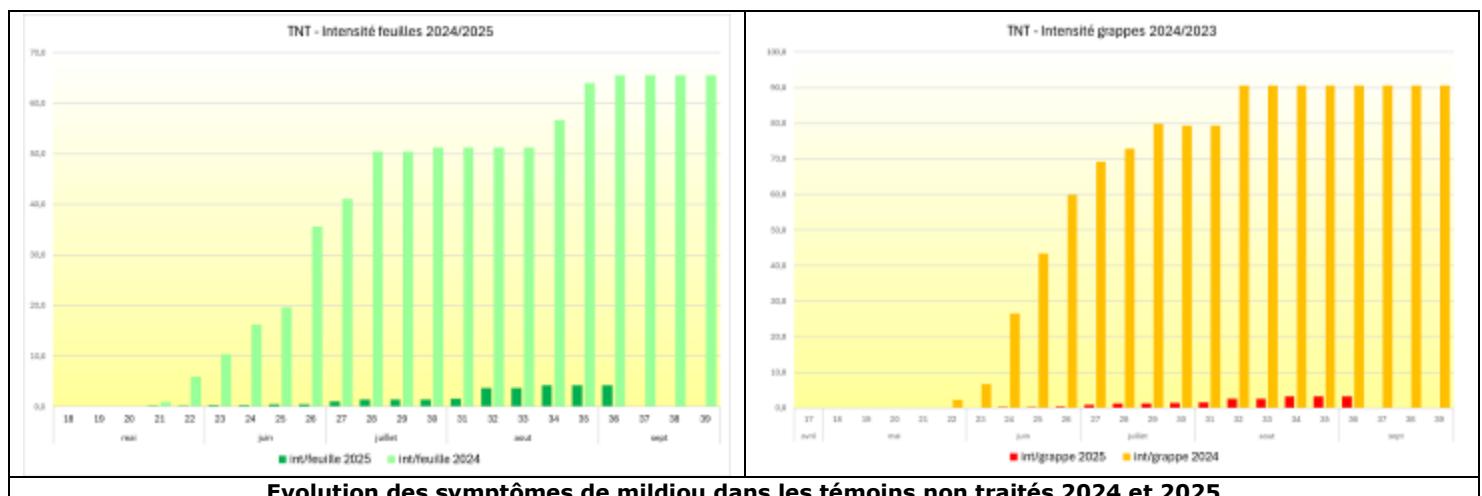
La semaine suivante, de nouveaux symptômes apparaissent au vignoble de façon très sporadique et épars (au maximum 4 taches pour 50 pieds).

A partir du 27 mai, trois témoins présentent des attaques de mildiou significatives : Mortagne s/Gironde, La Couronne et Floirac. Les premiers symptômes sur inflorescences sont relevés dans les TNT de Champagnac et

Burie et dans une parcelle traitée dans le secteur de St Simon de Bordes. A cette période, on ne constate aucune sortie généralisée, la grande majorité des parcelles suivies reste indemne.

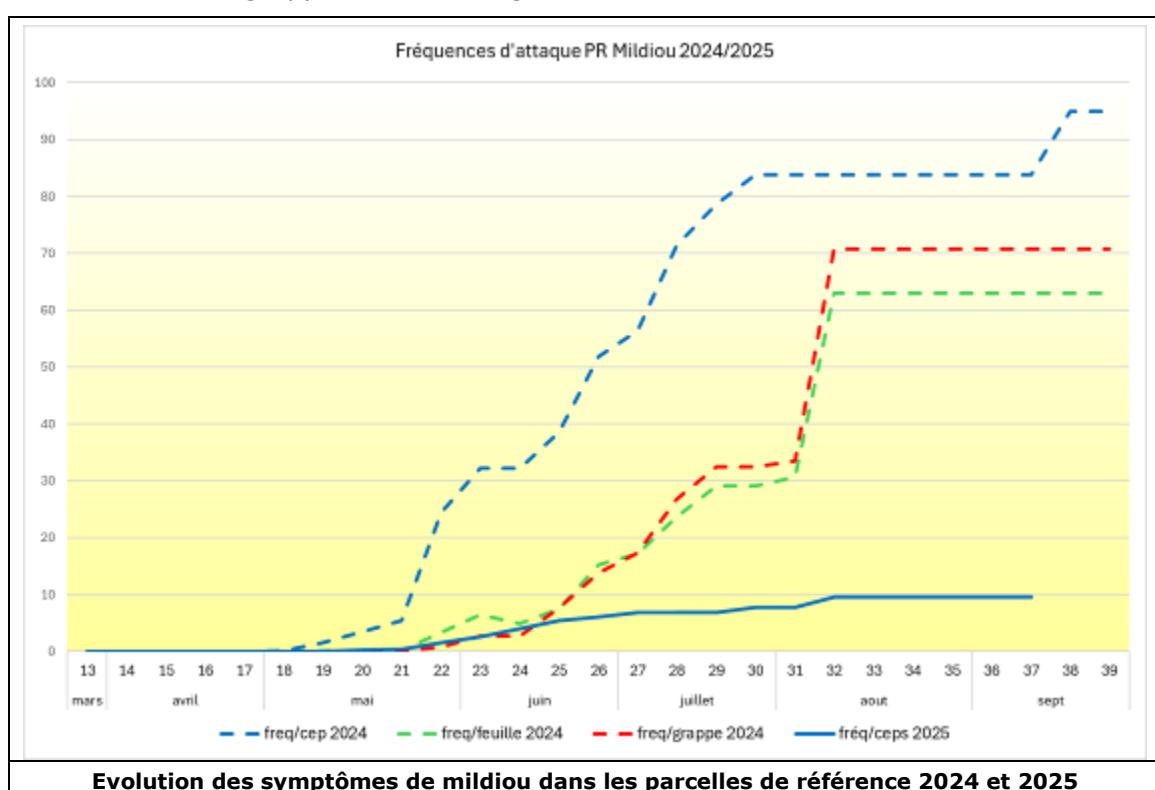
Le 11 juin, l'expression des symptômes de mildiou reste faible à l'échelle du réseau. Cinq témoins non traités demeurent encore indemnes. En moyenne, 19 % des ceps sont symptomatiques sur l'ensemble des TNT. Une progression significative ($>15\%$) de la maladie est enregistrée seulement sur les témoins non traités de Prégueillac, Guimps, Chadenac, Lignières Sonneville, Champagne Vigny, Jussas et Champagnac. Des symptômes de rot gris sont détectés sur les TNT de Gimeux, Champagne-Vigny, Floirac et La Couronne. Les deux tiers des parcelles de référence demeurent indemnes de mildiou. Dans les parcelles touchées, 3 % des ceps sont atteints en moyenne, sans détection de symptômes de mildiou sur grappes. Globalement, le vignoble reste très sain.

La semaine suivante, la maladie évolue très lentement sur les témoins non traités et les parcelles de référence. Plus de la moitié des témoins présentent moins de 20 % des ceps atteints par le mildiou.



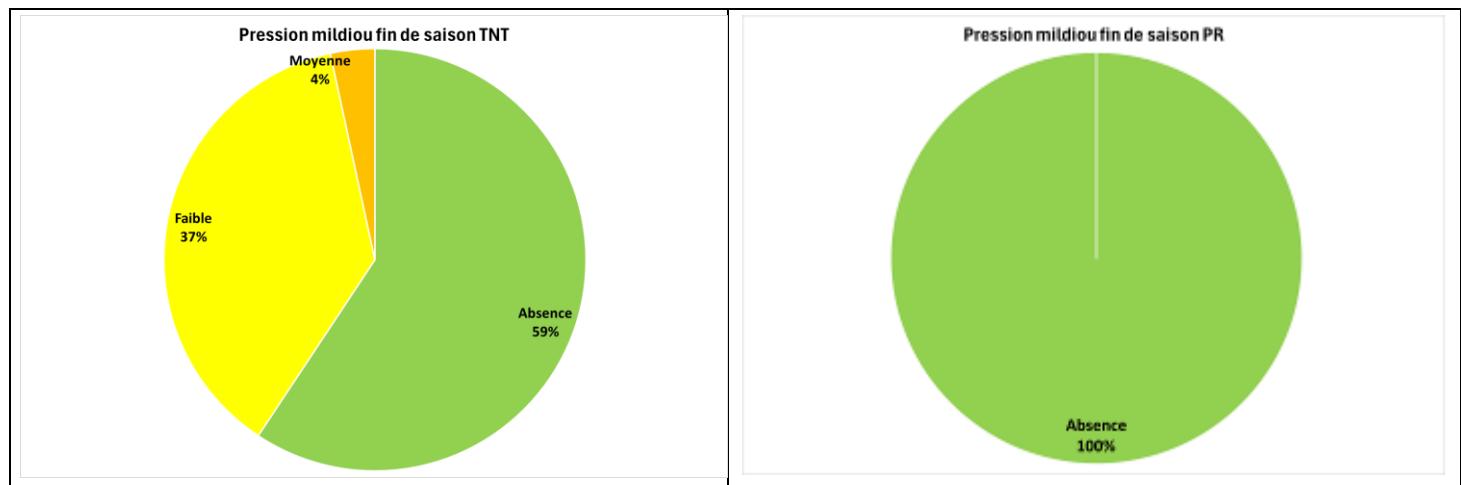
Les pluies du 15 juin provoquent une sortie significative des symptômes, mais seulement sur une dizaine de témoins. Par la suite, les symptômes évoluent très peu et les taches ont tendance à sécher.

En fin des suivis, les niveaux d'attaque sur les témoins non traités sont nettement inférieurs à l'année dernière, avec seulement 14 % des grappes touchées en moyenne (100% en 2024). Les intensités d'attaque sur feuilles et sur grappes restent insignifiantes.



En 2024, la maladie s'exprimait fortement dans les parcelles de référence, notamment sur grappes. En 2025, les taux d'attaque sont extrêmement faibles, les fréquences et intensités sur feuilles et grappes proches de zéro.

Le vignoble est globalement resté très sain tout au long de la saison.



En fin de saison, sur les témoins non traités, les symptômes sont absents dans 59 % des parcelles. 39 % des parcelles présentent un niveau d'attaque faible et seulement 4 % un niveau moyen (Floirac et Préguillac). Les parcelles de référence sont globalement indemnes, à part quelques taches éparses en quantité non significative.



Mai 2025



Juin 2025



Juillet 2025

Modélisation

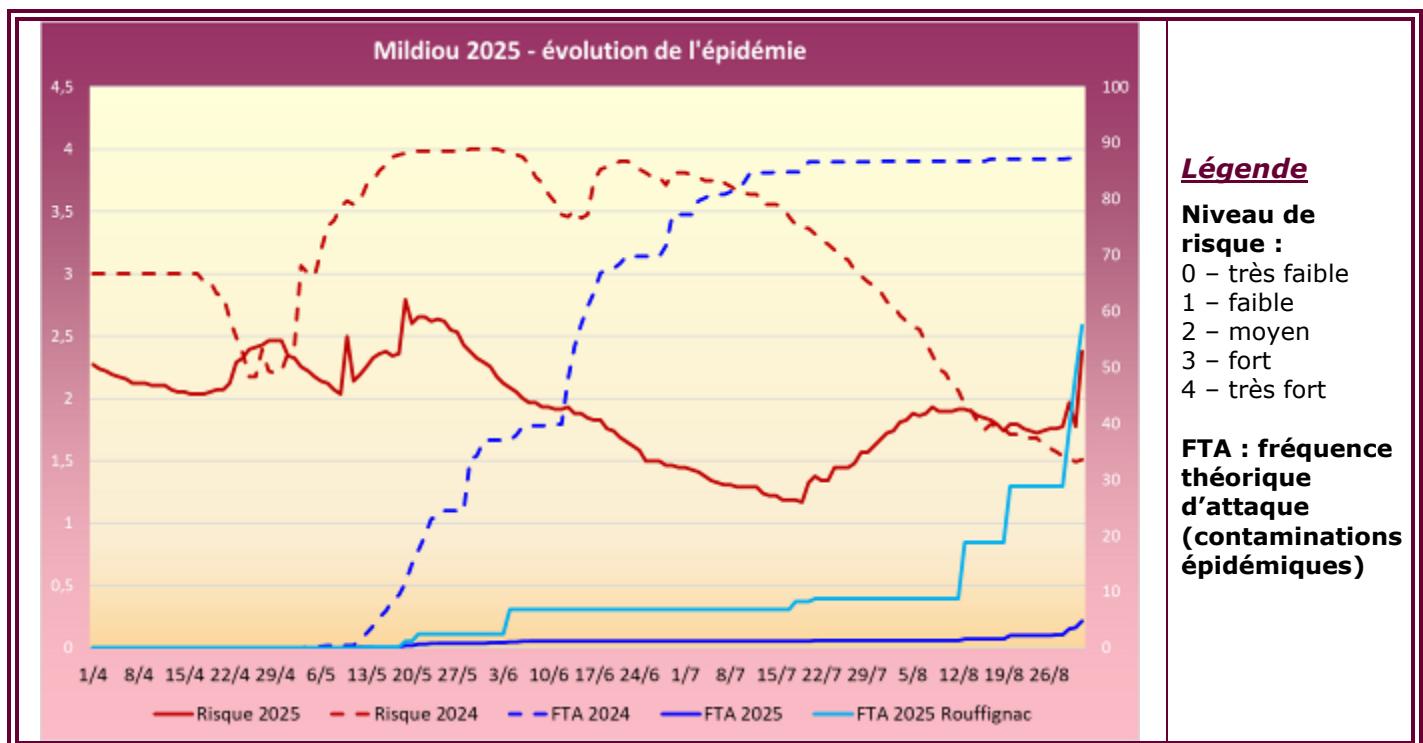
Modèle Potentiel Systèmes (source IFV)

Les données de modélisation utilisées pour la campagne 2024 sont issues du modèle Potentiel Systèmes utilisé et interprété par l'IFV. L'évaluation du risque est réalisée à l'échelle du vignoble des Charentes et concerne le mildiou, l'oïdium et le black-rot. Les représentations cartographiques de l'évolution de la pression parasitaire sont analysées pour évaluer le risque au niveau régional. Les résultats cartographiques sont issus d'un maillage de stations virtuelles établi par Météo France.

Le risque potentiel se situe entre le niveau moyen et le niveau fort entre le 1^{er} avril et le juin. Ensuite il baisse pour se situer entre les niveaux faible et moyen. La différence par rapport à son évolution en 2024 est flagrante – l'année dernière le niveau de risque est resté fort à très fort du 4 mai au 28 juillet et donc quasiment sur toute la saison végétative.

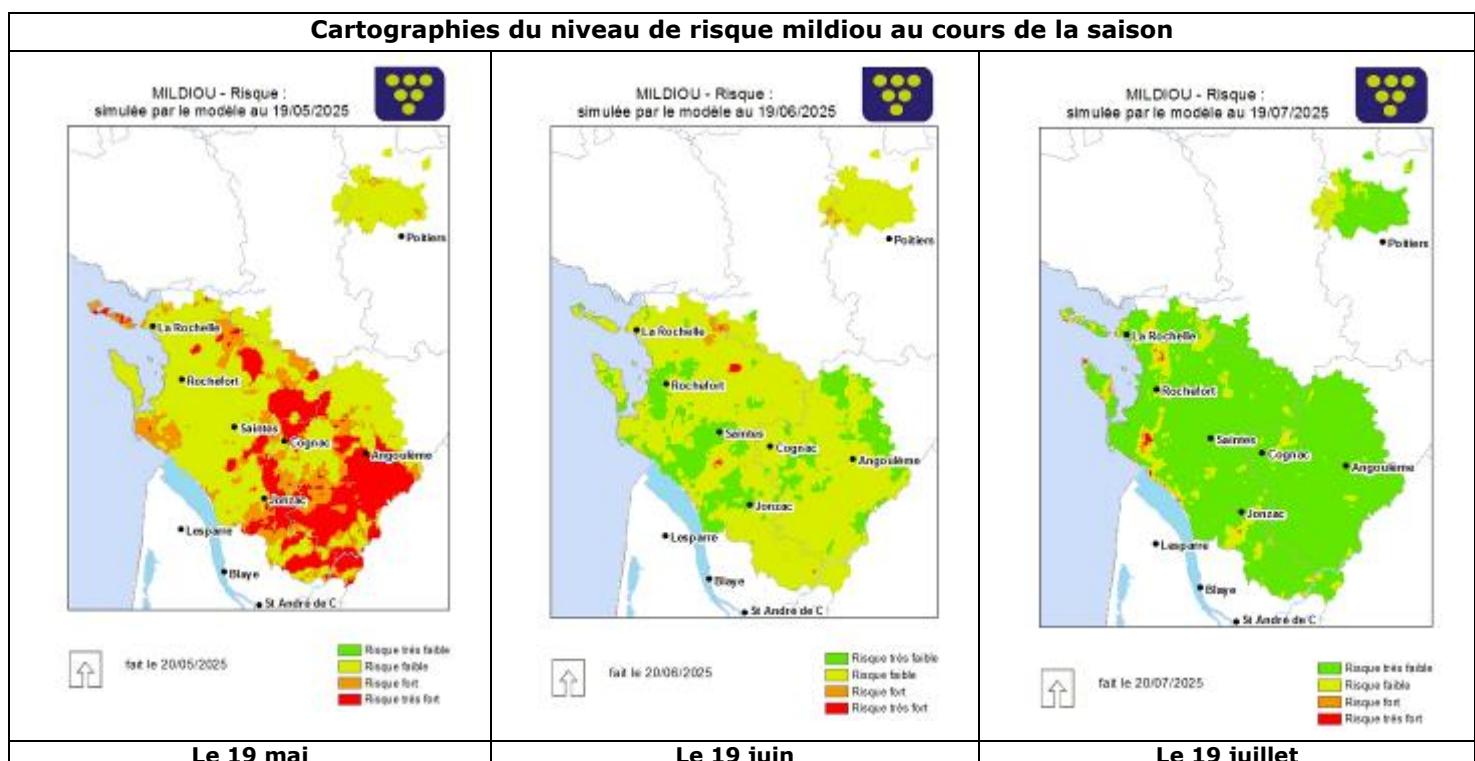
Les toutes premières contaminations pré-épidémiques (élites) sont relevées très localement par le modèle à partir du 11 avril. Elles se généralisent à partir du 23 avril. Les premières contaminations épidémiques

sont enregistrées par le modèle à partir du 26 avril, comme en 2024. Elles se situent sur une zone allant de Bresdon (17) à Chadurie (16).



Une série de contaminations, très faibles, est relevée jusqu'au 20 mai. Par la suite, le niveau des contaminations progresse très lentement, pour atteindre seulement 5 % de fréquence théorique d'attaque fin août, alors qu'en 2024 il se situait à 87 %.

Sur certains points de calcul, aucune contamination n'est enregistrée. Le niveau de contaminations le plus élevé est atteint pour Rouffignac avec 57 %. Il s'agit principalement des contaminations de fin de saison. Globalement, la puissance des attaques est nettement inférieure à l'année précédente.



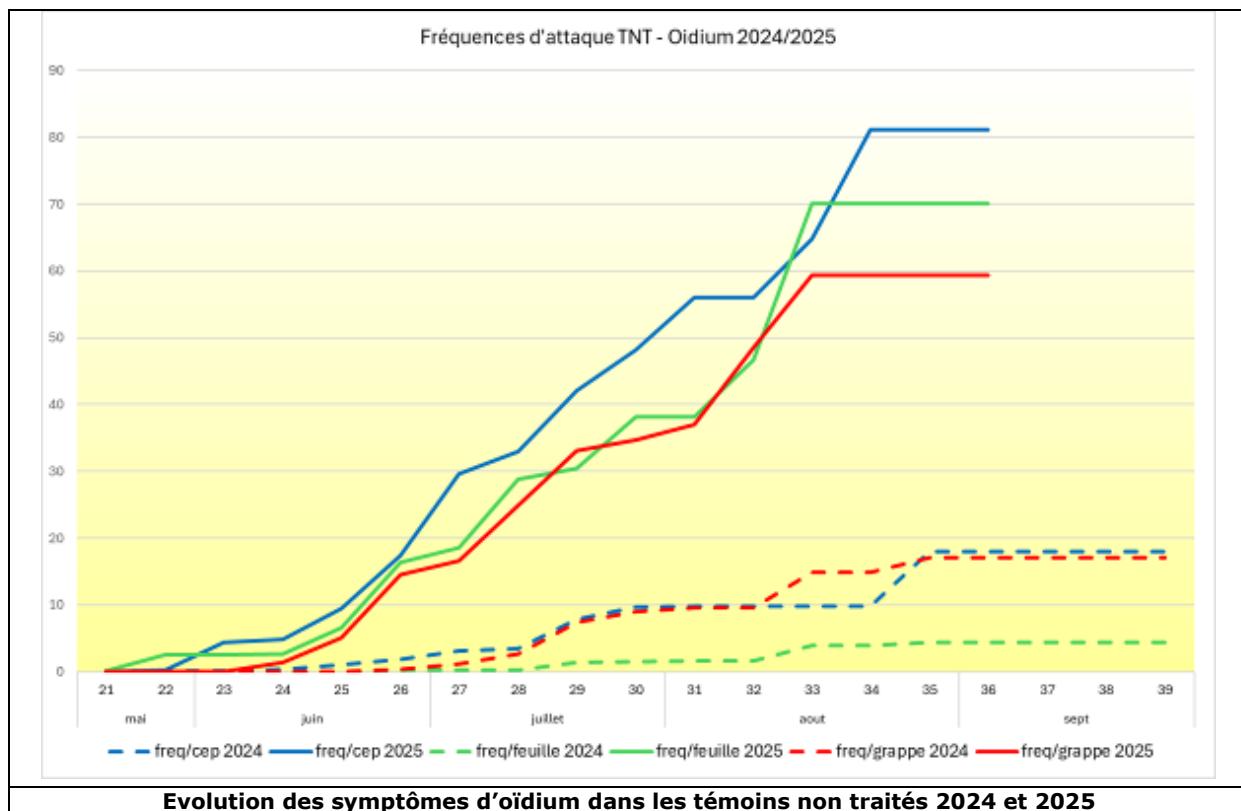
• Oïdium

Observations

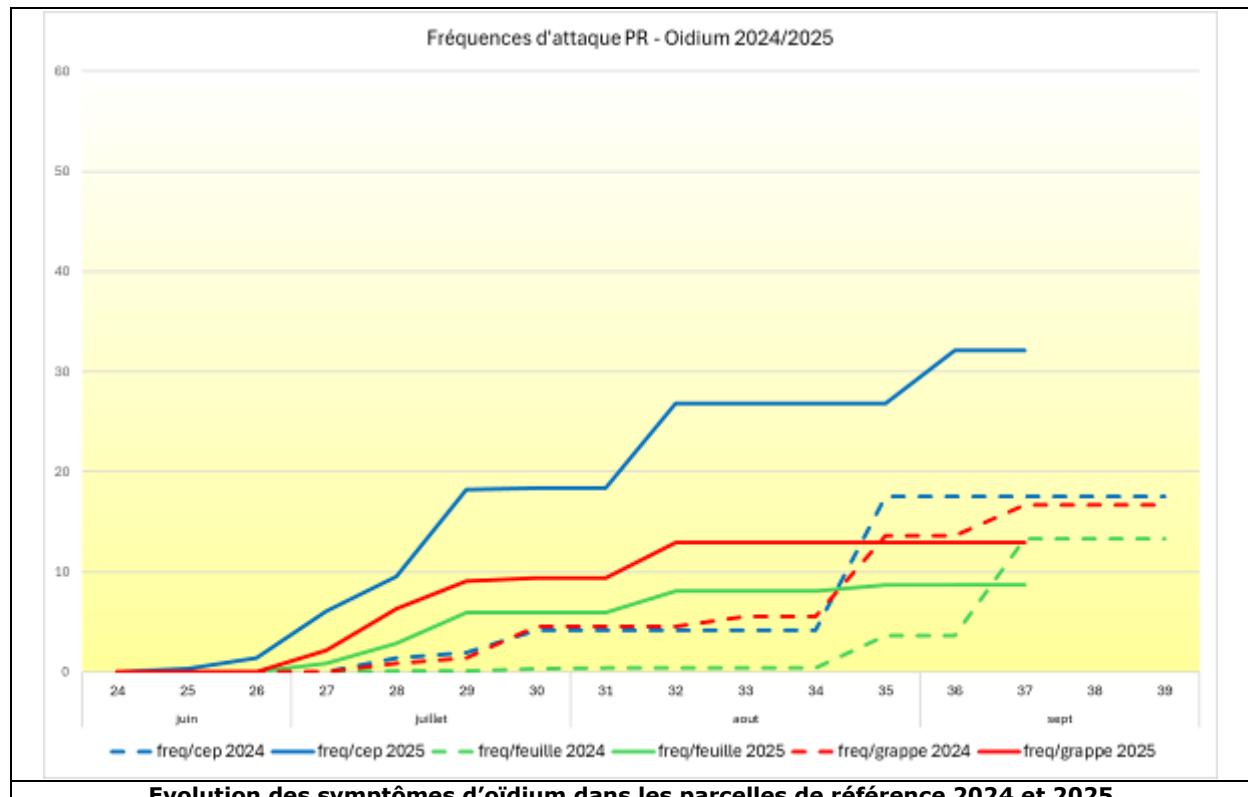
Les premiers symptômes d'oïdium sur feuilles sont observés au vignoble le 26 mai, sur les témoins non traités de Genté, St Preuil, Chérac, Mons, Ste Marie de Ré, St Même les Carrières, Mortagne s/Gironde et Saintes.

La semaine suivante, une progression des symptômes est constatée sur les témoins déjà touchés, notamment à St Preuil, où la maladie fait son apparition sur grappes le 2 juin. Ensuite, la maladie progresse régulièrement dans les témoins non traités. Elle fait son apparition sur grappes le 16 juin dans les témoins de Ste Marie de Ré, Arthenac et Salles d'Anges. A St Preuil, la fréquence d'attaque sur grappes atteint 58 % à cette date.

Au cours des semaines suivantes, l'oïdium poursuit sa progression, pour atteindre une fréquence moyenne dans les TNT de 81 % des ceps touchés (18 % en 2024), 70 % des feuilles touchées (4 %) et 60 % des grappes touchées (17 %). 2025 est donc marquée par une très forte pression oïdium dans une partie des témoins non traités.

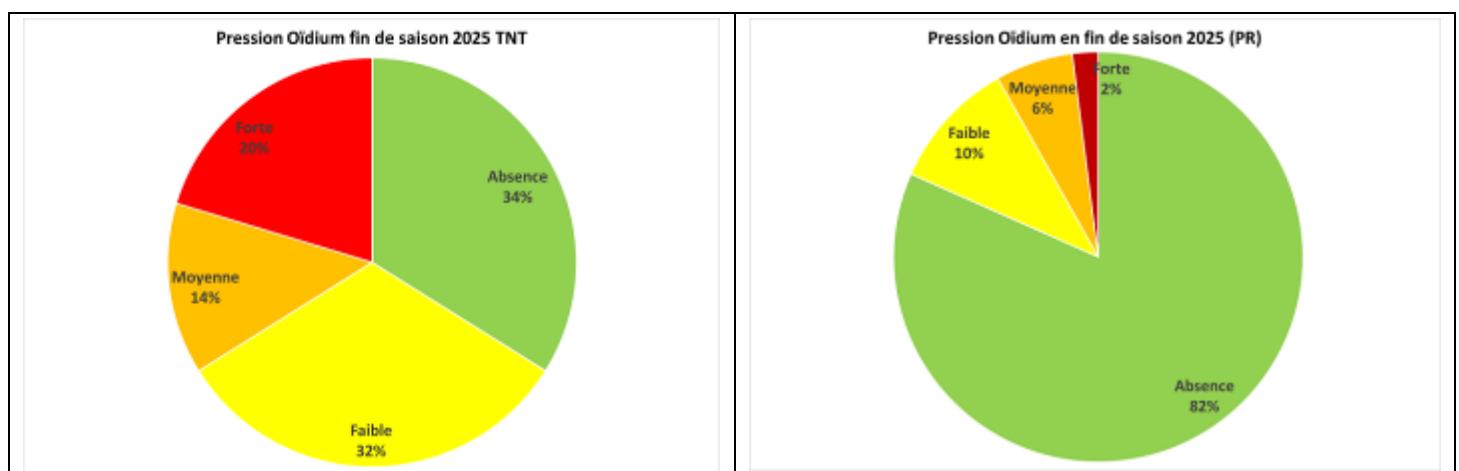


Dans l'ensemble, l'épidémie est plus précoce et la maladie nettement plus présente dans les témoins non traités qu'en 2024. Les niveaux d'attaque atteints en fin de saison sont nettement supérieurs qu'en 2024. Les intensités se situent à 36 % sur grappes et 35 % sur feuilles, alors que l'année dernière elles s'établissaient respectivement à 4,3 et 0,8 %. A Salles d'Angles, St Preuil et Javrezac les intensités d'attaque sur grappes dépassent 70 %.



Contrairement aux témoins non traités, dans les parcelles de référence l'épidémie d'oïdium est moins marquée qu'en 2024, hormis en fréquence sur ceps. On constate une stagnation de la progression des symptômes sur feuilles et grappes à partir du 10 août.

Au vignoble, la grande majorité des parcelles ne présente pas d'oïdium.



En fin de saison 2025, 34 % des témoins sont indemnes d'oïdium, chiffre nettement inférieur à 2024 (64 %). 34 % également présentent un niveau de dégâts moyen à fort, sur certains les grappes sont presque totalement détruites (Javrezac, Salles d'Angles, St Preuil...).

Les parcelles de référence, traitées, sont majoritairement indemnes ou faiblement touchées, seule la parcelle de Juillac le Coq présente un niveau d'attaque important avec 82 % des grappes touchées.



Juin 2025



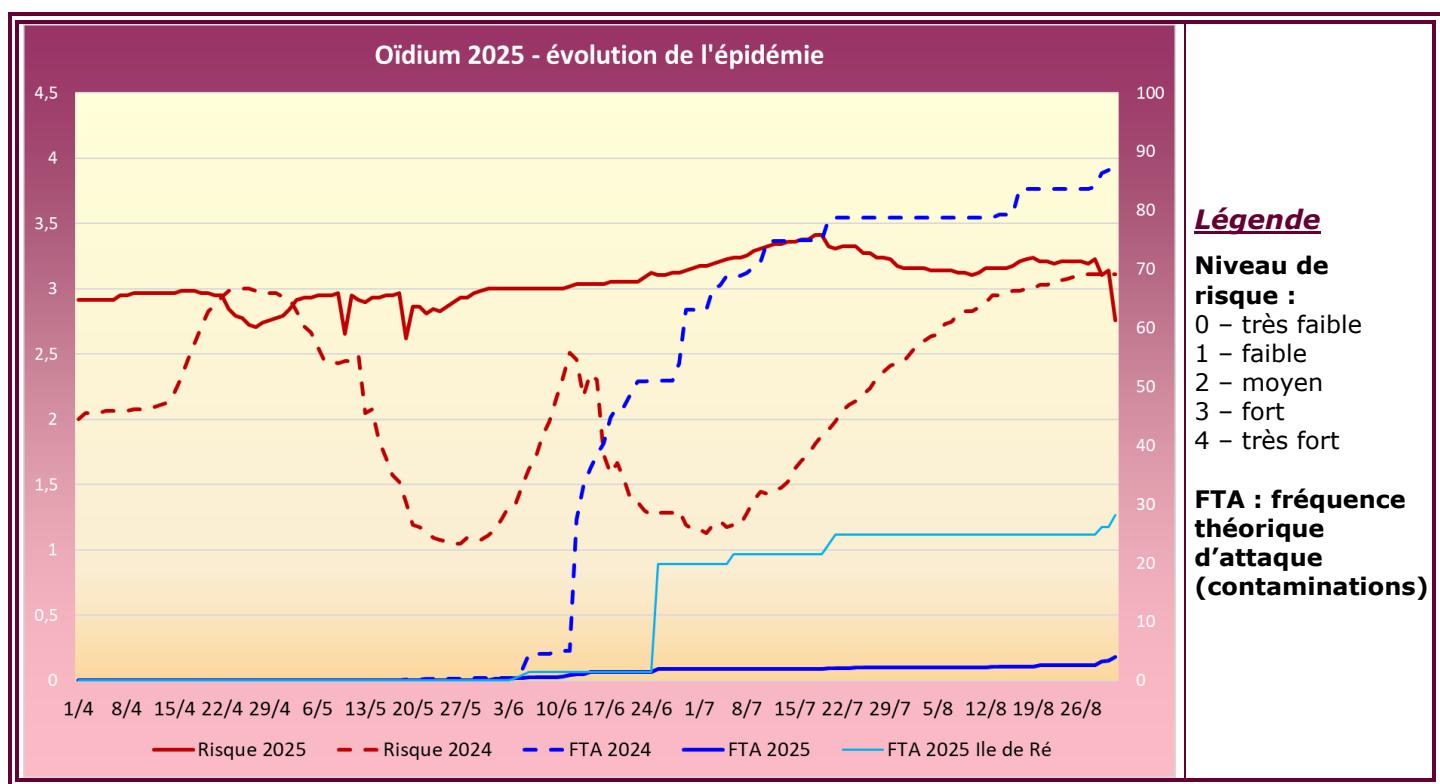
Juillet 2025



Modélisation (source IFV)

Le risque épidémique se situe juste en dessous du niveau fort jusqu'au début juin. Ensuite il reste à un niveau élevé, entre fort et très fort jusqu'à fin août. Dans l'ensemble, il est nettement plus élevé que l'an passé, ce qui est cohérent avec la présence de la maladie dans les témoins non traités.

Le modèle enregistre les premières contaminations pré-épidémiques précocement, à partir du 18 avril. Les contaminations épidémiques, de très faible importance, sont relevées à partir du 27 avril. Le niveau de contaminations reste très bas tout au long de la saison.

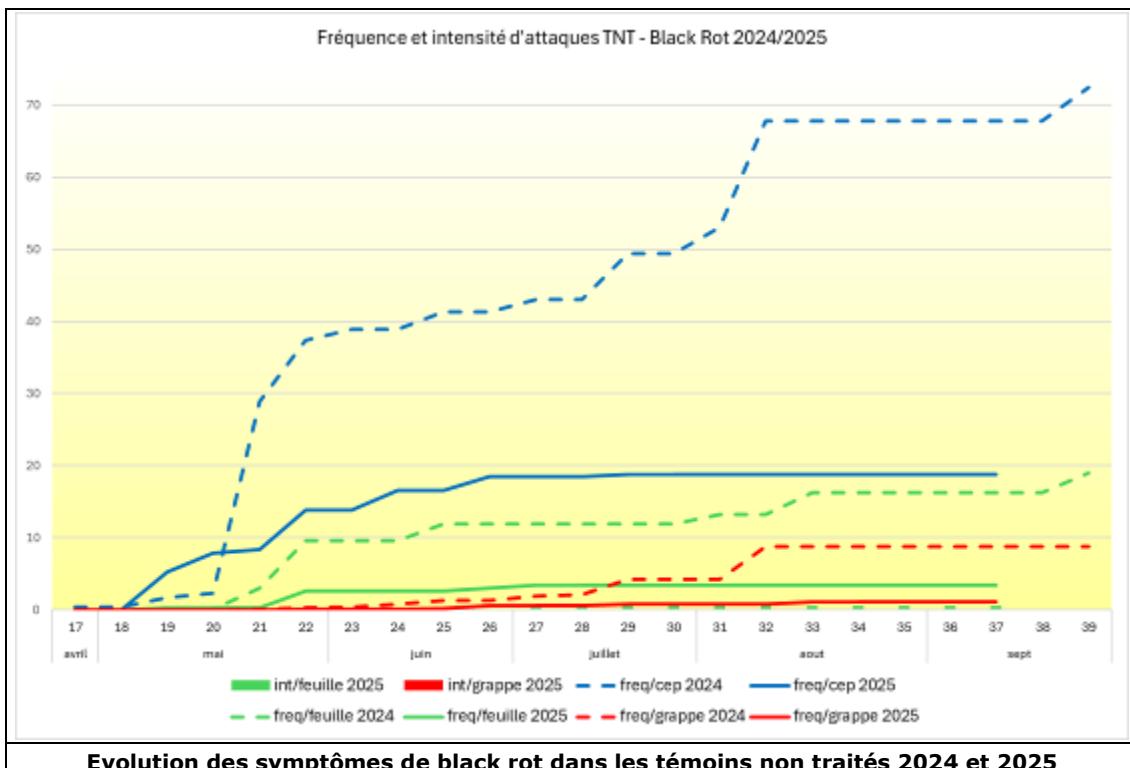


La puissance des contaminations théoriques est bien inférieure que l'année dernière. Elle s'élève à 4 % fin août, contre 88 % en 2024, ce qui est en contradiction avec les résultats des observations au vignoble.

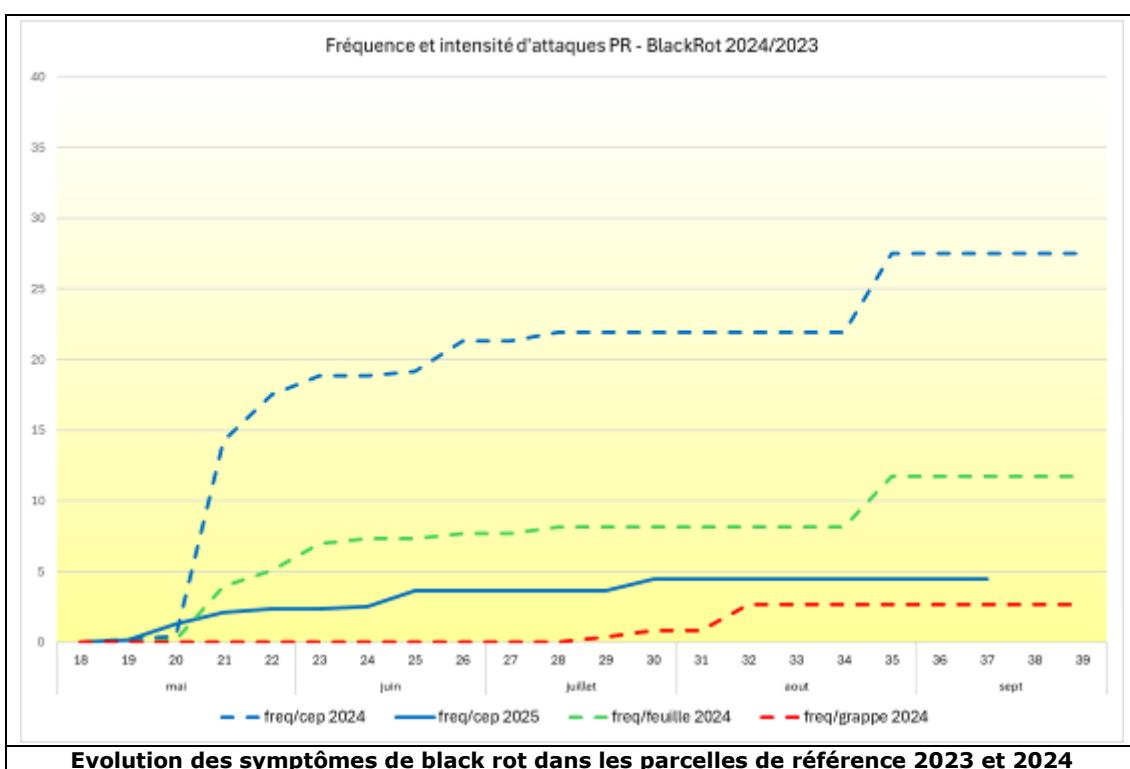
Sur l'Ile de Ré le niveau contaminations est légèrement plus élevé, avec 28 % atteints en fin de saison.

• Black rot

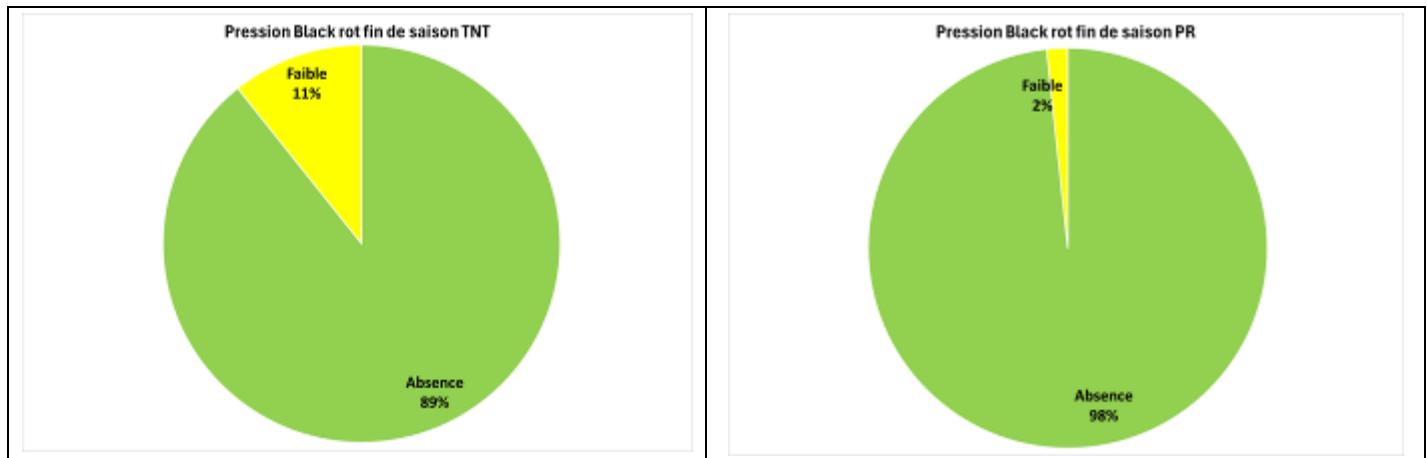
Observations



En 2025, l'épidémie de Black rot est aussi précoce qu'en 2024. Dès le 30 avril, la première tache de Black rot est observée à St Même les Carrières. Le 13 mai, une sortie localement importante de taches de Black rot est relevée sur 20 témoins non traités sur les 43 observés. C'est également le cas dans certaines parcelles traitées : Pouillac, Touzac, Barbezieux, Ste Colombe, Chardes, Gondeville, St Même les Carrières, Mainxe, Bellevigne. Les premiers symptômes sur grappes sont observés fin mai. Les semaines suivantes, les fréquences sur céps progressent lentement pour se stabiliser fin juin à un niveau nettement inférieur à celui atteint l'an passé. Les fréquences/intensités sur feuilles et grappes restent extrêmement faibles tout au long de la saison et ne dépassent pas 3,5 % au bilan final.



Dans les parcelles de référence, l'expression des symptômes de Black rot est extrêmement faible, les fréquences/intensités sur feuilles et grappes restant proches de zéro tout au long de la saison.



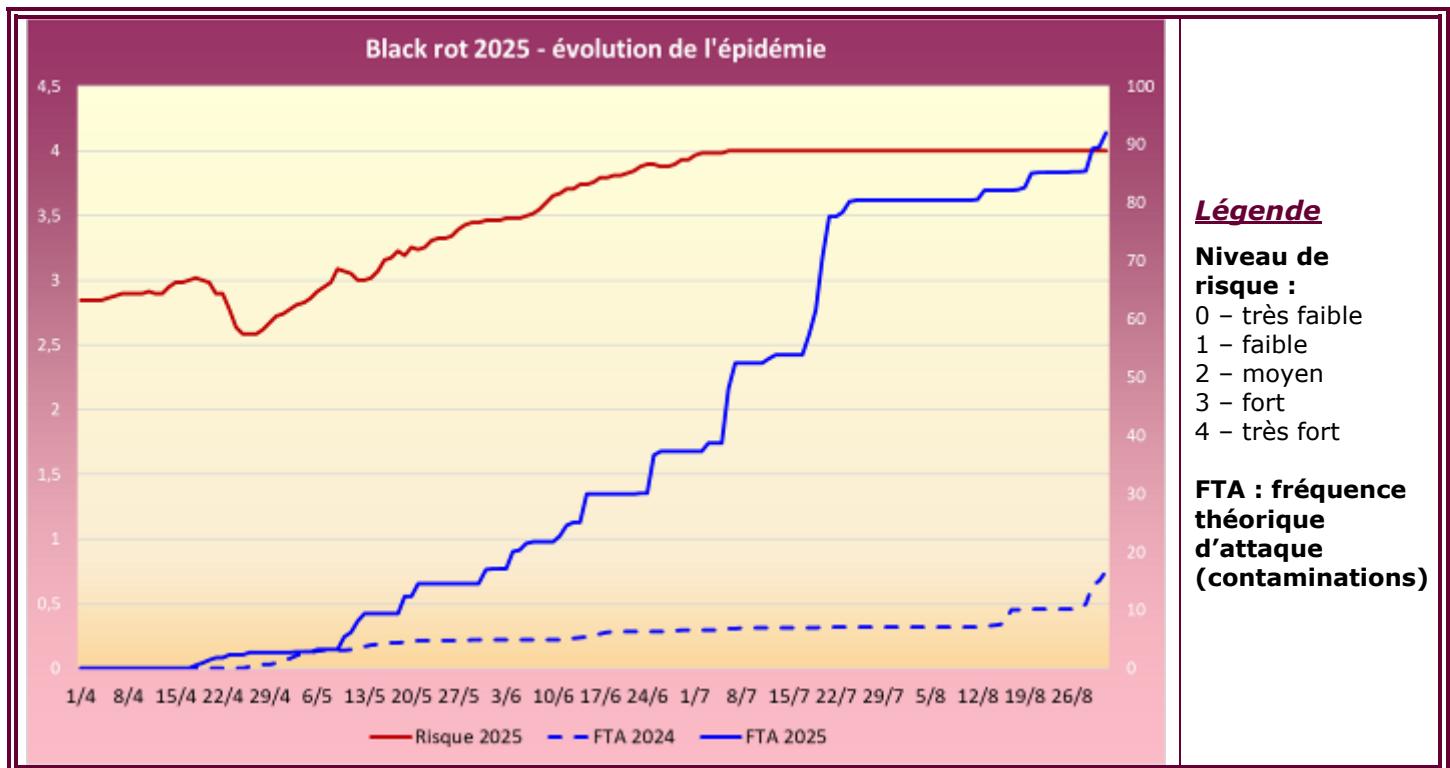
En fin de saison, le Black rot est très peu présent, sauf localement sur feuilles, que ce soit sur les témoins non traités ou sur les parcelles de référence.

Modélisation (source IFV)

Le risque épidémique se situe entre fort et très fort dès début mai et jusqu'à la fin de la saison.

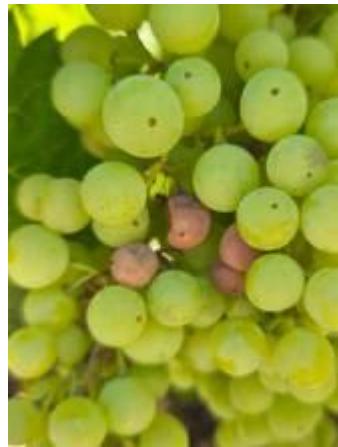
Les périthèces atteignent leur maturation le 8 avril. Les toutes premières contaminations sont enregistrées par le modèle le 12 avril. Par la suite, elles progressent très fortement tout au long de la saison pour atteindre un niveau nettement plus élevé qu'en 2024, avec une fréquence théorique d'attaque finale de 92 % contre 16 % l'an passé.

Ces résultats calculés sont très éloignés de la réalité du terrain, où la maladie est restée très discrète cette année...





Juin 2025



Juillet 2025



Août 2025

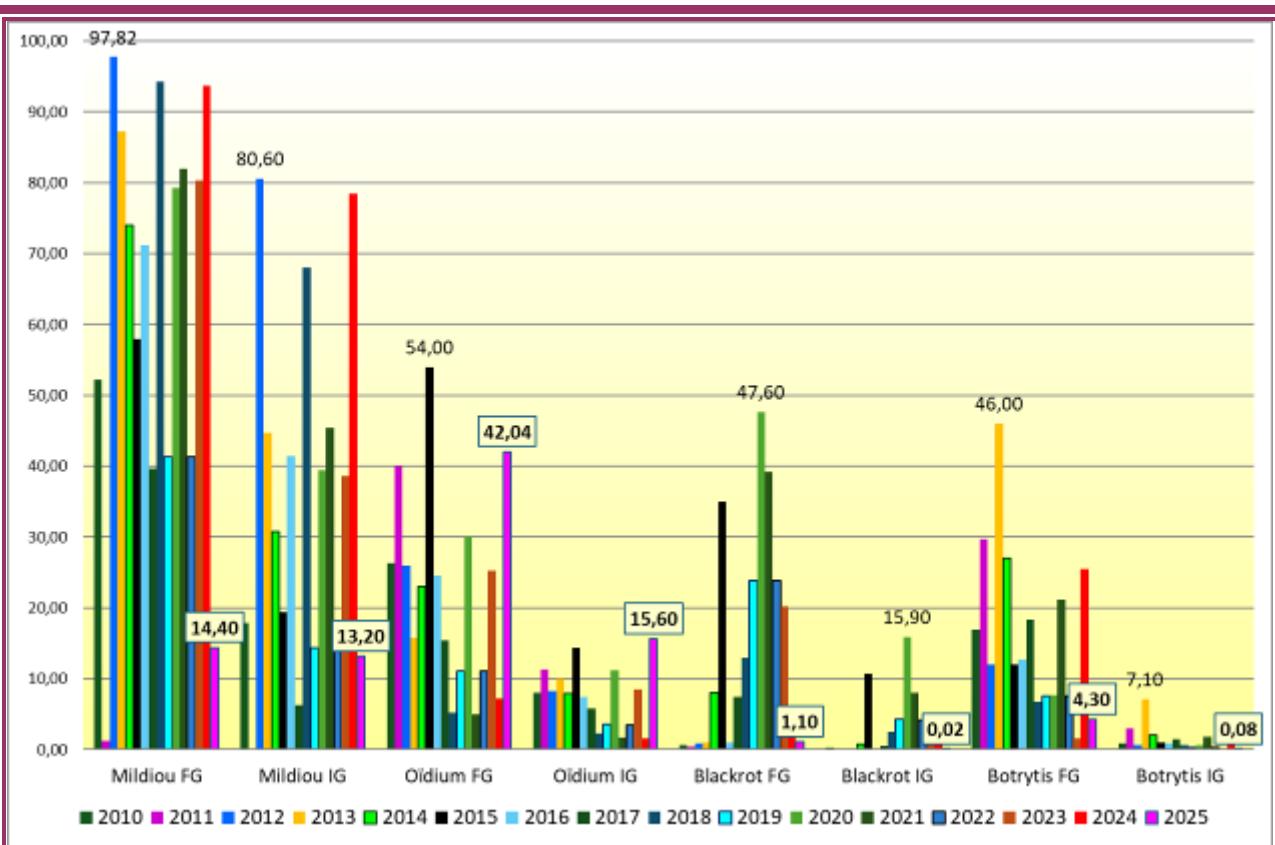
• Botrytis

Observations

Cette année, au printemps, les symptômes de Botrytis sur feuilles s'expriment très peu. Les symptômes sur grappes sont quasi inexistant jusqu'à fin août. Les comptages de fin août/début septembre indiquent une fréquence d'attaque sur grappes de 4.3 % et une intensité de 0.08 %. En septembre, après plusieurs épisodes pluvieux, le Botrytis se développe de plus en plus rapidement, favorisé par des éclatements des baies. Le 29 septembre, le taux de Botrytis atteint 5.4 % sur le réseau de suivi du BNIC.



• Bilan sur grappes à la véraison (septembre pour le Botrytis)



Légende :
FG :
fréquence
grappes
IG : intensité
grappes

Dégâts finaux sur grappes, synthèse plurianuelle

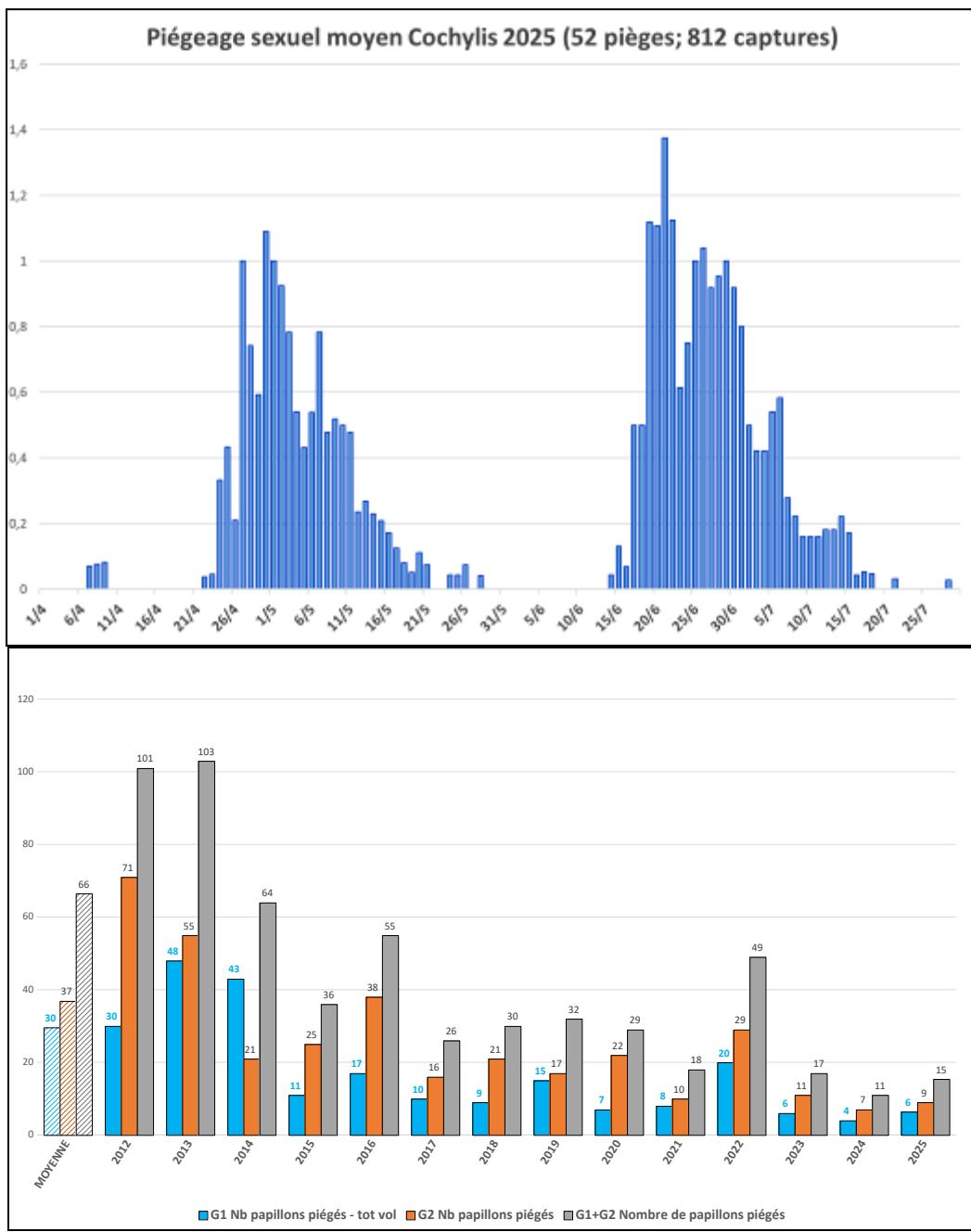
Ravageurs

• Tordeuses

Cochylis

En 2025, le premier vol de Cochylis a commencé comme en 2024, le 8 avril. Il a duré jusqu'au 25 mai, soit 35 jours, contre 42 jours en moyenne. Le pic du vol a eu lieu le 30 avril, ce qui correspond à la date moyenne. Ce vol a été relativement marqué, avec 150 papillons par semaine (49 en 2024). Le deuxième vol a eu lieu précocement, entre le 14 juin et le 18 juillet, avec un pic le 21 juin, bien plus tôt que la moyenne (1er juillet). Il a été court, 35 jours au lieu de 47 jours en moyenne.

Le total des captures des deux vols atteint 812 papillons, contre 559 en 2024. Des captures significatives ont été enregistrées dans les pièges de Mortagne s/Gironde et Saint Simeux et, également, dans une moindre mesure, à Champagne-Vigny, Saint Hilaire de Villefranche et Rouillac. Des captures sont également relevées à Ecoyeux, Saint Germain de Lusignan, Saint Sulpice de Cognac et Varennes. Dans les autres pièges le nombre de captures est nul ou négligeable (6 au maximum).

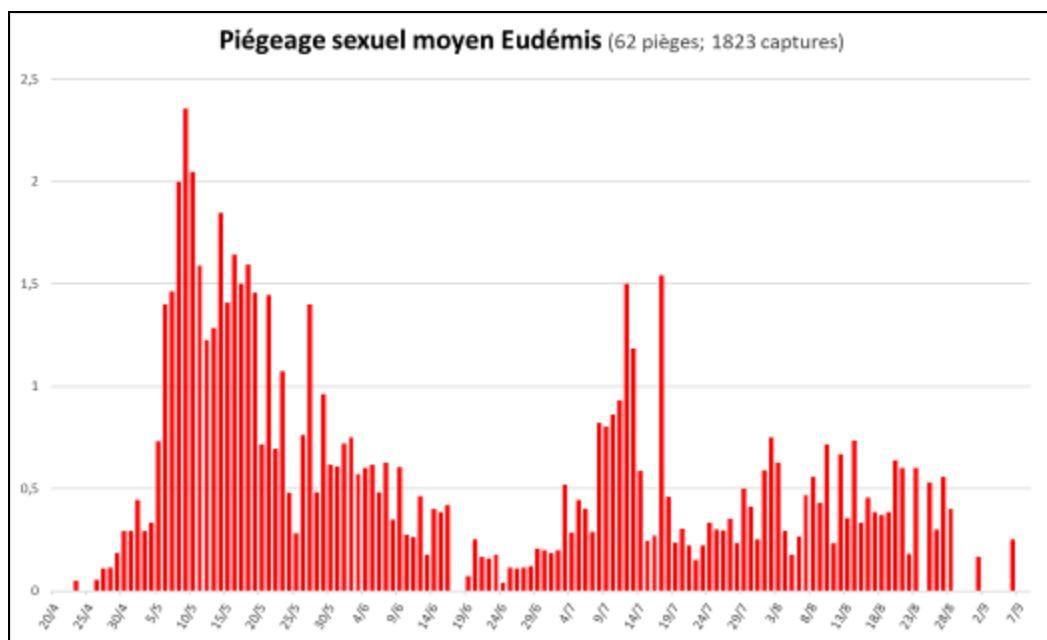


Les captures de *Cochylis* sont en légère hausse cette année mais restent globalement stables et à un niveau bas depuis trois ans.

Aucun dégât significatif de *Cochylis* (glomérule, perforations) n'a été observé. La moyenne de glomérules atteint 11 pour 100 grappes sur 26 parcelles (sur 69 observations).

Eudémis

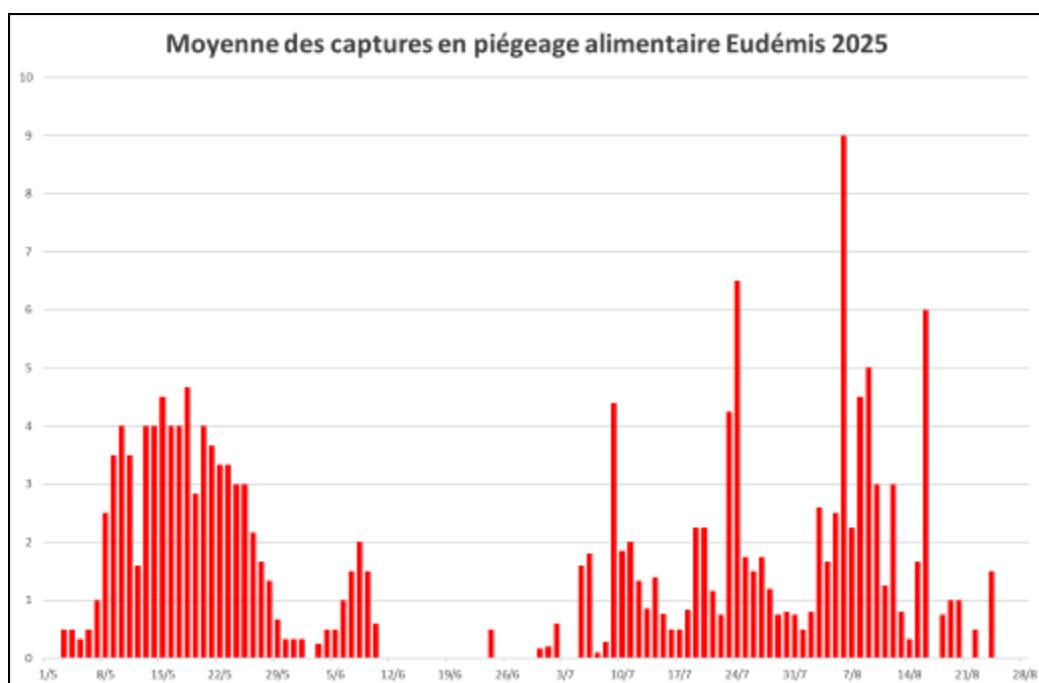
Selon le piégeage sexuel, le premier vol d'Eudémis a débuté le 26 avril, contre le 22 avril en moyenne. En revanche, le pic du vol a été très précoce, le 19 mai, au lieu du 26 juin en moyenne. Avec une durée de 51 jours, ce vol a été court (durée moyenne 64 jours), comme pour la *Cochylis*. Il s'est terminé le 16 juin. Le deuxième vol s'est déroulé du 29 juin au 22 août. Le pic du vol a eu lieu le 17 juillet, contre le 22 juillet en moyenne.



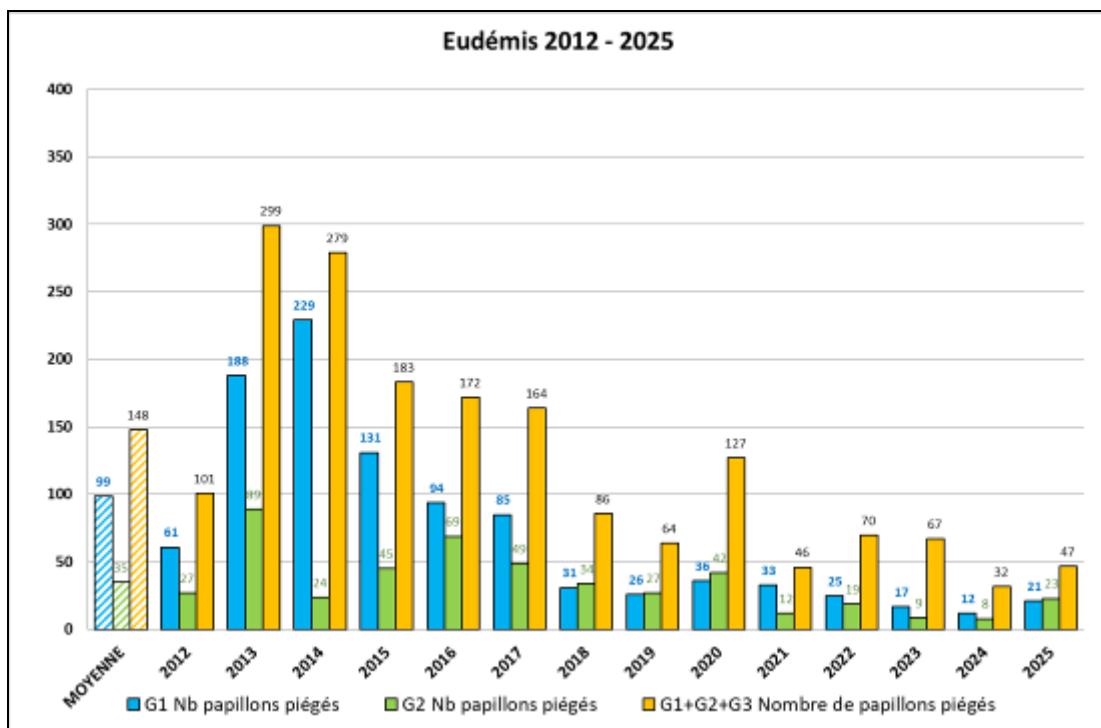
En 2025, le troisième vol a été relativement tardif. Il a débuté le 25 août, avec un pic le 15 septembre. Il est difficile d'estimer la date de fin de vol, peu de pièges restant actifs.

Le nombre total de papillons capturés est nettement supérieur à 2024, avec 1818 papillons contre 960. Les captures les plus importantes ont eu lieu à Rouillac, Chérac, Jurignac, St Simeux, Ars et Champagne-Vigny.

Comme les années précédentes les vols sont plus marqués au niveau des pièges alimentaires que dans les pièges sexuels, avec une moyenne journalière de captures atteignant 9 papillons au maximum, contre 2,4 pour les pièges sexuels. Cependant, les pièges alimentaires sont beaucoup moins nombreux que les pièges sexuels et situés dans les zones historiquement sensibles, ce qui peut expliquer ce niveau de captures.



Selon les pièges alimentaires, le premier vol a lieu entre le 3 mai et le 10 juin, avec un pic le 18 mai, ce qui correspond bien aux relevés des pièges sexuels. Le deuxième vol est plutôt chaotique et se déroule entre le 5 juillet et le 18 août, avec un pic le 6 août, en fort décalage avec les pièges sexuels. Les dates du troisième vol sont difficiles à déterminer.



Evolution du nombre moyen de papillons par piège sexuel depuis 2012

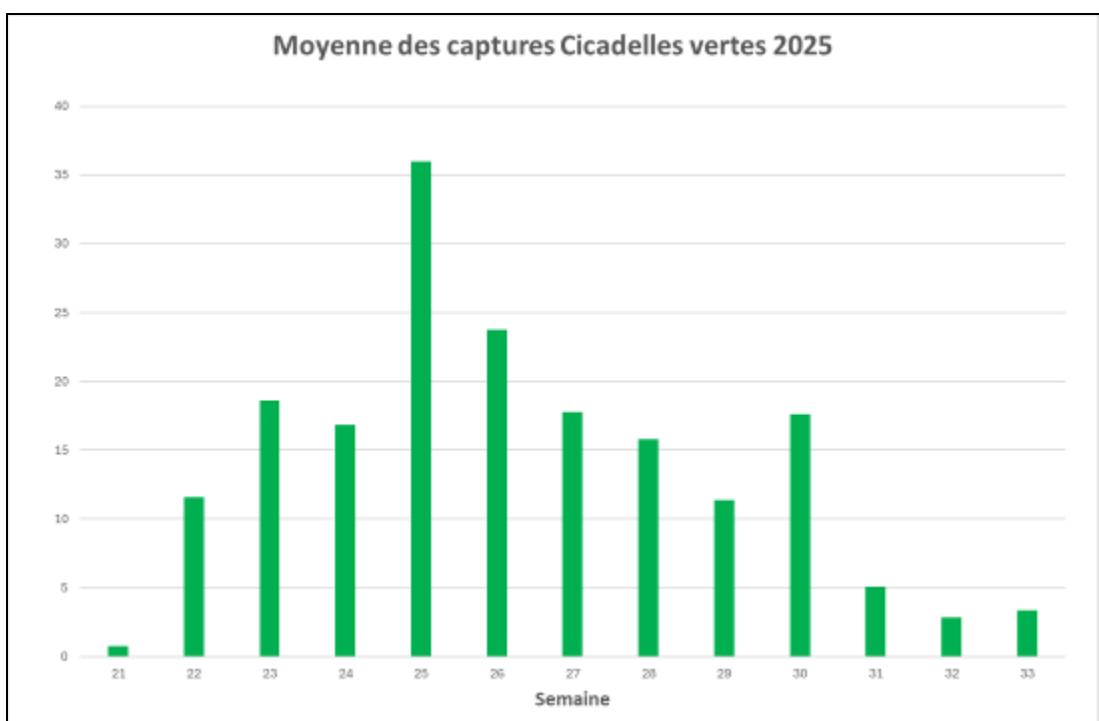
Le niveau des captures d'Eudémis a tendance à augmenter légèrement par rapport à 2024, sans pour autant atteindre le niveau de 2023.

Par rapport aux dégâts en première génération, on peut juste noter 50 glomérules pour 100 grappes relevés à Migron. Parallèlement, le niveau de dégâts à la récolte baisse encore par rapport aux années précédentes. Le nombre de parcelles observées baisse également, avec 33 sites contre 41 l'an passé. On relève en moyenne 2 perforations (5.6 en 2024). 20 parcelles ne présentent aucune perforation. Le maximum est atteint à Bourg-Charente, avec 24 perforations. Quelques dégâts sont constatés également dans les secteurs de St Fort s/Né, Mortagne s/Gironde, Barbezieux, Eraville et Segonzac.

Cicadelles vertes

En 2025, 31 pièges chromatiques ont été actifs, au lieu de 32 en 2024. Le pic de vols a eu lieu entre le 16 et le 22 juin.

Au niveau des comptages de larves sur le réseau, le seuil de nuisibilité théorique sur Ugni blanc (100 larves pour 100 feuilles) n'a pas été dépassé. Les niveaux de population les plus élevés ont été atteints à Pouillac (70 larves pour 100 feuilles), Mortagne s/Gironde (45), Saintes (40), St



Preuil (34) et Barbezieux (32). Au vignoble, des dégâts ont été assez rarement observés, hormis sur le secteur Neuvicq / Montguyon.

Pyrale

Un important foyer de pyrales a été observé à Foussignac.



• Cochenille floconneuse

Alors qu'historiquement c'est la cochenille lécanine (du cornouiller) qui est présente au vignoble, depuis quelques années on observe des foyers de cochenille floconneuse, notamment à Criteuil la Magdelaine.

Pulvinaria vitis, ou la cochenille floconneuse, est une espèce de cochenille appartenant à la famille des Coccidae et au genre *Pulvinaria*.

Les femelles adultes mesurent de 5 à 7 mm de long. Elles sont ovales ou circulaires et ont une forme qui peut rappeler une selle à cheval. Elles sont de couleur brune avec un aspect ridé. Les mâles de la cochenille floconneuse de la vigne sont discrets (1,5 mm de long) et de couleur rosée. Ils possèdent des ailes qui leur permettent de féconder des femelles sur des distances plus éloignées. Les œufs sont contenus dans un ovisac (sac cotonneux de couleur blanche). Ils sont de petite taille (0,3 mm de long) et de couleur rouge. Les jeunes larves de cochenilles (stade L1) fraîchement écloses mesurent 0,5 mm. Elles ont une couleur allant du jaune au brun/violet. Il s'en suit 2 stades larvaires (L2 et L3) avant d'atteindre l'âge adulte.

Les fortes pullulations de cochenilles floconneuses de la vigne peuvent entraîner le dépérissement de la plante. En effet, les cochenilles vont piquer la plante et prélever de la sève pour se nourrir. Le miellat produit par les cochenilles peut provoquer le développement de la fumagine. Ce champignon va noircir le feuillage, ce qui entraîne une diminution de la photosynthèse.



• Escargots

L'année 2025 a été marquée par une forte présence d'escargots, jusqu'à tard dans la saison, provoquant parfois d'importants dégâts.



Observatoire escargots

Depuis plusieurs années, De Sangosse a mis en place un observatoire de la présence d'escargots dans les parcelles de vigne, basé sur le volontariat. Les observateurs positionnent des pièges et transmettent leurs relevés, les données sont ensuite interprétées pour raisonner au mieux la mise en place des appâts.

Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à contacter de Sangosse, voir l'encadré ci-dessous.

The image shows a smartphone displaying the 'CIBLAGE Anti-escargots' mobile application. The screen features a circular logo with arrows and the text 'CIBLAGE Anti-escargots'. Below the logo, it says 'Pour la pression limace près de chez vous.' and 'ME CONNECTER'. A menu bar at the bottom includes 'Home produit', 'Témoignage de l'application', 'Stratégie d'interactions', 'Ajouter', and 'Désactiver'.

Surveillez et agissez face à la pression escargots :

- Maintenez le piégeage dans vos parcelles pour suivre l'évolution des populations des escargots.
- Consultez régulièrement notre [site de l'Observatoire](#) pour accéder à des données actualisées.
- Téléchargez [l'application CIBLAGE](#) pour un suivi en temps réel, directement depuis le terrain.

Le piégeage est un outil indispensable pour évaluer la pression escargots sur les parcelles et mettre en place une stratégie de lutte adaptée et efficace.

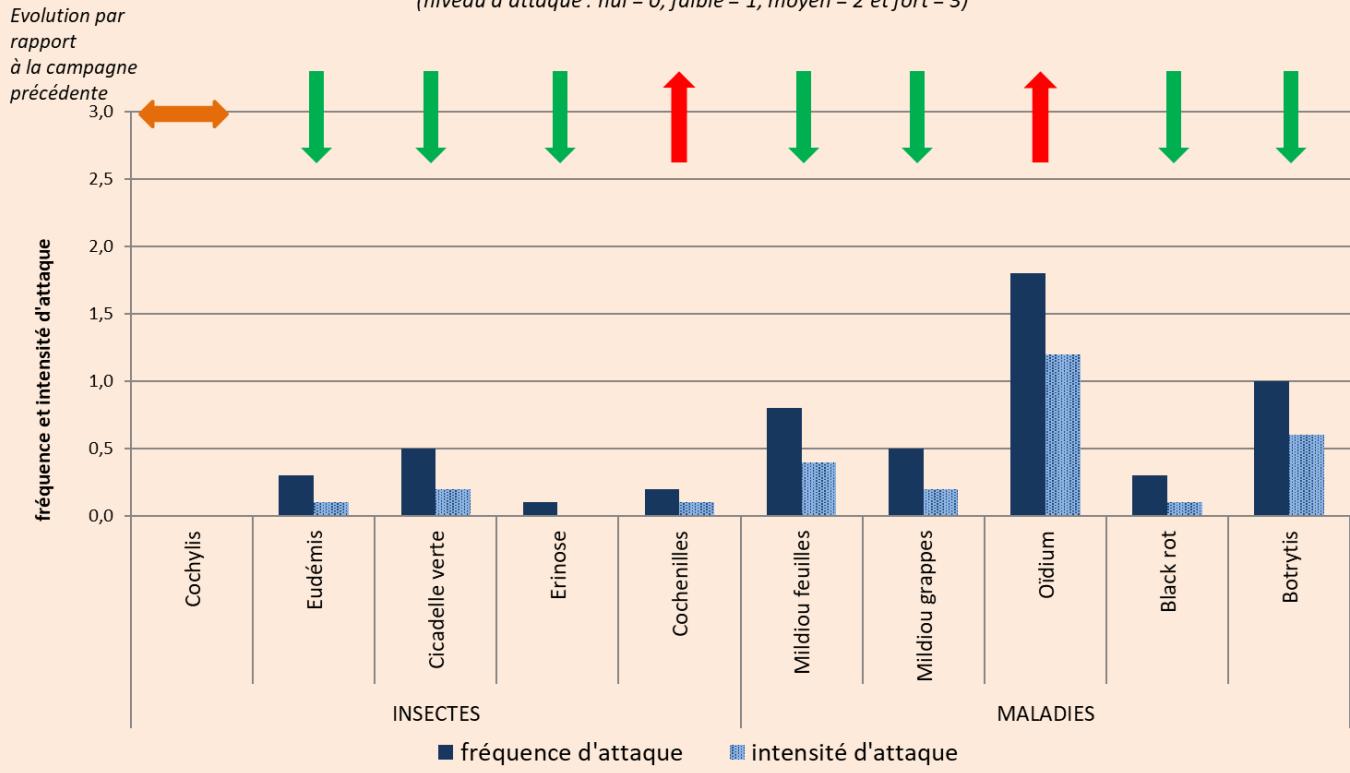
Apple Store

Google Play

Rejoignez l'Observatoire De Sangosse en devenant PIEGEUR.
CONTACTER JUSTINE LAURENT au 06 15 88 64 49
Avant le 19 décembre 2025

Bilan global

Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les parcelles du réseau BSV vigne Charentes pour la campagne 2025



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime/Deux Sèvres, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Martell, Hennessy, Domaines Boinaud, Phloème, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauaud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

